

Sommaire

- 3 ■ Les C.A. et A.G. de l'ANEF
- 17 ■ Réseaux
 - 20 ans du Centre des archives du féminisme
- 22 ■ *In memoriam*
 - Margaret Maruani
 - Andrée Michel
- 30 ■ Habilitations à diriger des recherches
- 47 ■ Revues féministes
 - FemEnRev : Féminisme en revue
 - Les 15 ans du journal *La fronde*
- 57 ■ Notes de lecture

Les C.A. et A.G. de l'ANEF

C.A. de l'ANEF du 15 mars 2022 (Paris et Zoom)

Présentes : Isabelle Collet, Nicole Décuré, Annik Houel, Françoise Picq

Présentes en Zoom : Erika Flahault, Hélène Marquié, Geneviève Pezeu, Véronique Perry

Excusées : Sylvie Camet, Sylvie Cromer, Mailys Derenemesnil, Angelina Etiemble.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Présidente: Geneviève Pezeu

Vice-présidente: Françoise Picq

Secrétaire: Nicole Décuré

Trésorière: Isabelle Collet

MISE EN PLACE DE COMMISSIONS

- *Organisation d'une Journée de l'ANEF sur les commissions disciplinaires dans les cas de VSS*

Nous avons reçu un financement du MESRI sur ce thème. Une commission, mise en place par Geneviève Pezeu, s'occupera de la réalisation de cette journée à la fin de l'année 2022.

- *Commission CIRFF / E-Toile*

Elle continue à fonctionner. Prévoir une réunion spécifique sur E-Toile.



© ND – Paris, 29 juin 2021

AUTRES ACTIVITÉS

- Le financement du MESRI sus-mentionné prévoyait aussi le recensement des HDR sur le genre, les femmes, le féminisme. Hélène Marquié s'en charge.
- Erika Flahault, qui s'est occupée du site pendant de nombreuses années, passe le relais à Geneviève Pezeu.
- Annik Houel et Françoise Picq s'engagent à écrire pour le *Bulletin de l'ANEF*, un texte sur Andrée Michel, première présidente de l'ANEF, décédée le 8 février 2022.
- La commission e-Toile doit se réunir (à distance) pour évaluer ce qu'elle peut et ce qu'elle doit déposer sur les pages dédiées du site de l'Anef. Véronique ou Françoise se chargent de stimuler la rencontre.
- *La commission CIRFF / E-Toile* poursuit son travail avec des rencontres régulières.

C.A. de l'ANEF du 18 juillet 2022 (Zoom)

Présentes : Sylvie Camet, Isabelle Collet, Nicole Décuré, Annik Houel, Véronique Perry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

1. E-TOILE

Une lettre a été préparée par la commission e-Toile pour revitaliser le réseau. Premier envoi en juillet. En septembre, on relancera avec un sondage pour connaître l'intérêt de nos partenaires pour une réunion Zoom ayant pour objectif la mise en place d'un groupe Facebook avec quelqu'une pour l'animer.

Lettre de juillet 2022

Chères amies et amis, reprenons contact !

Le groupe de pilotage de l'Anef pour e-Toile revient vers vous, après ces mois de pandémie et de confinements successifs dont nous sortons lentement. Nous espérons que vous n'avez pas été trop touché·e·s personnellement et que vous êtes prêt·e·s à renouer des liens.

En effet, vous aviez manifesté votre intérêt pour la création du réseau e-Toile lorsque nous nous sommes retrouvé·e·s à la dernière rencontre du CIRFF à Nanterre. Nous avons, ensemble, créé et signé une charte précisant nos intérêts communs et notre volonté de poursuivre des échanges qui méritent d'être partagés. La réalisation d'un prochain CIRFF, dont nous ne doutons pas qu'il aura lieu, même si la période et le lieu géographique sont encore à confirmer, reste l'objectif de notre communauté francophone pour les recherches féministes et sur le genre.

Du côté de l'ANEF nous avons commencé à réactualiser notre site Internet [cf. <http://www.anef.org/>] et y avons créé un onglet e-Toile qui vous est particulièrement destiné, pour y déposer les informations et documents intéressant le réseau. Une page *actualité* permet de diffuser les informations et de les conserver en mémoire. Il reste encore du travail pour compléter les autres pages. L'une de nous administre le site pour le nourrir régulièrement.

Merci de bien vouloir visiter cette page et de nous faire vos observations. Vous pouvez nous envoyer des informations intéressant le réseau. Cette page ne suffit pas à créer la plateforme collaborative que nous avons imaginée ensemble, et à laquelle nous avons dû renoncer, suite à l'étude de faisabilité.

Aujourd'hui nous vous proposons une alternative, qui serait de nous connecter, tous·te·s, à partir d'un réseau social (comme Facebook), un réseau qui soit utilisé

par de très nombreux et nombreuses internautes. Nous savons à quel point la *dynamique des réseaux* est devenue incontournable, et sans doute votre institution a-t-elle déjà créé son propre compte pour communiquer avec ses adhérent·e·s. Nous vous soumettons donc l'idée de développer, dans un premier temps, un *groupe privé* sur un réseau social dont nous pourrions convenir ensemble lors d'une réunion à distance (sur Zoom par exemple). Ce groupe inter-partenaires réunirait les comptes des associations et institutions *partenaires de e-Toile*. Chacunes pourrait alors interagir pour s'entraider.

Cette invitation à la création d'un groupe e-Toile dépend de chacun·e. Une prise en charge collective s'impose, car si l'Anef cherche à impulser la dynamique de e-Toile, elle ne veut en aucun cas se retrouver seule, tête de pont, décisionnaire et leader. L'objectif reste que e-Toile soit *une collaboration égalitaire*.

Aussi, à partir de cette nouvelle proposition, nous espérons recevoir vos avis et vos idées d'actions afin de réussir à faire « survoler » e-Toile dans la sphère des études et recherches féministes dans la francophonie.

Avec nos meilleures salutations,

L'équipe de pilotage de l'Anef : Françoise, Geneviève, Sylvie et Véronique.

2. VSS FORMATION

Travail autour du disciplinaire par Laure Ignace et Catherine Le Magueresse

Il y a besoin d'un financement complémentaire pour le travail engagé.

Réseau VSS Formation

Construction d'un Mooc : le réseau *VSS Formation* a pour mission la construction d'un Mooc à destination des étudiant·e·s. Il est pris en charge, en ce qui concerne la coordination administrative, technique et financière, par l'école d'ingénieur·e·s *IMT Atlantique* avec une subvention du MESRI.

3. BULLETIN DE L'ANEF 2022

Le C.A. avait envisagé de recenser toutes les HDR en études féministes et Hélène Marquié s'était chargée d'en étudier la faisabilité. Elle a dépouillé tous les bulletins de l'ANEF, HAL, Sciences Po, et recensé une partie de ses réseaux personnels, les soutenances auxquelles elle a assisté, etc. Elle s'est interrompue dans sa quête car elle doute, non seulement de la faisabilité, mais aussi de l'intérêt de la chose car

- être spécialiste du genre et encadrer des thèses « genre » est une chose, avoir fait son HDR sur le sujet en est une autre ;
- parmi les personnes qui dirigent majoritairement des thèses « genre » ou

féministes, certaines n'ont pas fait leur HDR sur ce thème et pourtant sont très compétentes; par contre, d'autres ont fait des HDR avec pour mot clé « genre », et ne sont pas du tout spécialisées.

Alors, sur quels critères recenser les un·e·s et les autres? Et comment les détecter, sans passer des heures pour récupérer des résumés de travaux?

Ce recensement a-t-il du sens aujourd'hui? Il y a 10 ans, en contexte de pénurie, c'était certain, mais aujourd'hui, les études de genre sont largement médiatisées et se multiplient. Est-ce qu'un recensement qui ne mentionnera pas des personnes clés, mais en mentionnera qui sont accessoires, et surtout ne sera pas exhaustif, ne risque pas d'être très contreproductif? D'autant qu'aujourd'hui, il n'est pas du tout difficile de trouver une direction de thèse « genre », en passant par these.fr, ou même google.

La Cité du genre a déjà un annuaire, par ailleurs très incomplet et peu précis https://citedugenre.fr/fr/organisation/annuaire-professionnel/wpbdp_category/dr-pr-et-mcf-hdr/

C.A. de l'ANEF du 29 septembre 2022

Présentes : Sylvie Camet, Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Mailys Derenemesnil, Annik Houel ; Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

Invitée : Catherine Le Magueresse.

Zoom : Isabelle Collet, Véronique Perry.

BILAN D'ÉTAPE DU LIVRET/VADEMECUM SUR LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES ET VSS

Catherine Lemagueresse présente l'avancée du travail pour l'outil concernant les procédures disciplinaires à envisager dans les cas de VSS.

Le guide, *Vademecum, procédures disciplinaires appliquées aux VSS*, est un outil créé pour aider les commissions disciplinaires VSS et appropriable par les acteurs/trices : chargé·e·s de mission et personnes non juristes missionnées aux sections disciplinaires. Il doit être aussi à la portée des personnes convoquées aux sections disciplinaires (victimes et mis·e·s en cause). Il doit s'adresser à un public qui a peur du pénal, qui a peur de la presse, qui ne veut pas que les choses se diffusent, etc., et répondre au sentiment d'être démuni·e et de mal faire.

Travail effectué

- évaluation de l'existant et de ce qui peut être repris,
- actualisation de la loi et de la jurisprudence,
- centration sur la spécificité des VSS.

Table des matières

Sylvie Cromer propose de présenter des cas concrets à partir de situations détaillées (montrer la complexité, la domination et l'emprise, etc.) de façon assez précise, dans les faits, les conséquences des situations et où des personnes ont été sanctionnées. Elle se charge d'une situation connue.

Le livret serait téléchargeable et réactualisé régulièrement sur un mini-site.

- Présentation de cas pratiques et théorie. Sylvie Cromer.
- L'enquête interne.
- Partie générale non spécifique aux VSS sur la composition, le déroulé, les sanctions.
- Voie de recours avec jurisprudence sur les VSS : CNESER, Conseil d'État.
- Focus sur la question de la preuve, la prescription, la présomption d'innocence, les prescriptions, l'indépendance du pénal et du disciplinaire.

Projet financier

Demander au MESRI une subvention pour assurer la rédaction du vademecum (travail, transport, hébergement, repas). Le MESRI prendrait en charge l'impression et la diffusion des outils, cette dernière étant aussi assurée par le site de l'Anef.

PROPOSITION D'UN LIVRET/OUTIL FICHES RÉFLEXES

Présentation de la proposition de Cécile Vermot de faire un outil (style livret) qui proposerait des fiches pratiques et des fiches réflexes qui aideraient les personnes ressources des différents dispositifs de l'ESR en charge de l'écoute. Ce projet pourrait être adossé au précédent en faisant un travail en commun.

Le C.A. est favorable et donne mission à la commission VSS d'évaluer la pertinence de la proposition et d'intégrer à la demande de subvention une rallonge pour ce travail de rédaction.

L'AVENIR DE E-TOILE

Vu la situation, à savoir aucun retour de la lettre envoyée en juillet à tous·te·s nos partenaires, il est décidé de mettre e-Toile en veille. Plusieurs propositions :

- au moment des vœux, on pose la question sur ce qui va advenir du Cirff en donnant la date d'un zoom pour en discuter ;
- relancer les membres de e-Toile avec un zoom pour faire le point sur la pertinence du maintien du réseau ;
- voir Francine Descarries qui est en France pour avoir son avis.

La somme versée (argent du Cirff) sur les comptes de l'Anef est mise en réserve.

A.G. ET JOURNÉE DE L'ANEF

Proposition d'une A.G. en Zoom en décembre.



© ND – Paris, 2022

Rapport moral : compte rendu d'activités 2021

Remerciements à la *Cité audacieuse* de nous accueillir pour l'assemblée générale de l'ANEF de l'année 2021. Nous sommes heureuses de nous retrouver physiquement pour réaliser le bilan d'une année encore émaillée d'une période de confinement (mars 2021) qui ne nous a pas empêchées de nous rencontrer à trois reprises et de travailler ensemble.

VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION

La dernière A.G., celle de l'exercice 2020, s'est tenue le 06 janvier 2021 à distance (via Zoom) de 17 heures à 19 heures. Ceci nous a permis d'avoir la participation de 18 personnes. Lors de cette assemblée générale, le rapport moral et le rapport financier de l'année 2019/2020 ont été adoptés à l'unanimité.

Le conseil d'administration a été renouvelé. Il est ainsi composé de 12 personnes : Sylvie Camet, Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Nicole Decuré, Mailys Derenemesnil, Angéline Étiemble, Érika Flahault, Annik Houel, Hélène Marquié, Véronique Perry, Geneviève Pezeu et Françoise Picq.

En 2021, le Conseil d'Administration de l'ANEF s'est réuni à trois reprises : le 6 janvier 2021 (zoom), le 29 juin 2021 et le 21 septembre 2021 à Paris.

Le bureau du C.A. est composé de :

- *Triumvirat* de la présidence : Erika Flahault (vice-présidente); Françoise Picq (vice-présidente); Geneviève Pezeu (présidente)
- Secrétaire : Nicole Décuré
- Trésorière : Isabelle Collet

Le C.A. fonctionne en commissions : Commission Bulletin; Commission Partenariats; Commission *e-Toile* pour la constitution d'un réseau féministe francophone; Commission violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Des réunions internes ont réuni les membres des commissions.

L'ANEF, sous l'impulsion d'Isabelle Collet, a eu la chance d'encadrer et de financer le stage de Gaëlle Geslin, masterante 2^e année en « humanités numériques ». Cette opportunité nous a permis d'actualiser et d'optimiser notre propre site internet Anef, notamment d'architecturer l'onglet correspondant à *e-Toile*. Elle a retravaillé et complété la page « ANEF » qui avait été créée sur Wikipédia. Elle a réalisé, pour le compte de *VSS Formation*, le catalogue de formation tout en le joignant au site internet de *VSS Formation* qui, jusqu'à cette année 2021, était hébergé chez OVH sur le compte de l'ANEF (aujourd'hui la CPED doit récupérer cette dépense).

Au cours du dernier trimestre de l'année 2021, l'ANEF s'est engagée à établir son règlement intérieur qui complète ses statuts. Il a donc été l'objet de la rencontre du C.A. de septembre 2021, repris et amendé par les membres du conseil d'administration. Il est, aujourd'hui, mis au vote pour adoption par l'assemblée générale. Il nous permet de clarifier la situation des adhérent·e·s et des élu·e·s au conseil d'administration avec leurs droits et leurs devoirs au sein de l'association. Les trois objectifs majeurs de l'année 2021 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes :

- structurer un réseau de recherche féministe dans la francophonie, preuve en est la journée d'étude d'aujourd'hui, 13 décembre 2021 intitulée: *Quelles suites pour les CIRFF ? Comment reprendre le fil et projeter un 9^e congrès ?*
- renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'ESR, avec le collectif VSS-formation ;
- participer au développement des recherches et enseignements féministes.

ACTIVITÉS

Axe 1 : Promouvoir l'institutionnalisation des études et des enseignements sur le genre

- *Le projet e-Toile, le réseau de réseaux féministes francophones*

La commission ANEF intitulée « e-Toile », composée de Véronique Perry, Geneviève Pezeu et Françoise Picq, a tenté de poursuivre la constitution du « réseau des réseaux francophones », créé officiellement au 8^e congrès du CIRFF en 2018. La période de confinement a ralenti nos velléités d'avancement. Cependant, les objectifs à trois ans restent de mise, alors que les objectifs à un an n'ont pas été traités.

Rappel des objectifs

Objectifs à 3 ans : transition vers l'organisation du prochain CIRFF et mise en place d'un réseau numérique d'échange.

Objectifs à 1 an : montage juridique d'une association internationale (statuts) et résolution des questions de financement.

Si nous avons renoncé à une plateforme dédiée au vu des résultats de l'étude de faisabilité d'un dispositif numérique qui réponde à de nouvelles pratiques d'échange, de communication-transmission, nous avons pu mettre en œuvre les aménagements prévus sur le site de l'ANEF grâce à l'intervention de notre stagiaire, Gaëlle Geslin, employée pendant quatre mois.

- Nos partenaires francophones restent très discrèt·e·s quant à leur implication.
- Le fait que l'ANEF gère la liste EF-L nous fait réaliser que la liste doit et peut devenir le bon vecteur permettant de développer la diffusion des informations entre membres du réseau e-Toile.
- Des réunions de concertation ont eu lieu entre mars et juin 2021 avec la stagiaire qui élabore l'architecture de la rubrique « e-Toile » sur le site de l'ANEF.
- Les premiers documents publiés sur le site correspondent aux documents fondateurs de e-Toile. Il nous faut imaginer comment les partenaires pourront investir cet espace d'échange qui reste limitant dans sa forme actuelle.

Axe 2: Implication dans les réseaux féministes français et internationaux: soutiens, interventions, participations et publications

L'ANEF est membre et participe activement aux activités des réseaux suivants :

- Membre du réseau des associations du Centre francilien Hubertine Auclert (<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/associations>).
- Membre du CNDF (Collectif national pour les droits des femmes); participation épisodique de Françoise Picq.

L'ANEF participe à des manifestations de réseaux

- Le 27 janvier 2021 (via Zoom), participation de Geneviève Pezeu au colloque de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale: *10 ans après l'adoption de la loi Copé-Zimmermann: bilan et perspectives*.
- Les 29 et 30 septembre 2021, Sylvie Camet organise et intervient aux deux journées de rencontre à l'université de Lorraine (Nancy), colloque intitulé: *Sexualité et classes sociales. Décloisonnement thématique et enjeux méthodologiques*.
- Le 27 novembre 2021: *Les vingt ans du Centre des archives du féminisme (CAF)* à l'université d'Angers. Geneviève Pezeu a accepté l'invitation pour participer à la table ronde qui réunissait des donatrices d'archives. Le répertoire numérique détaillé du Fonds de l'ANEF a pour cote 58 AF. Il est également en format imprimé.

L'ANEF signe des pétitions

Le C.A. de l'ANEF s'est mobilisé à plusieurs reprises, en signant plusieurs pétitions ou tribunes collectives, qu'on retrouvera sur le site : <https://www.anef.org/category/activites/anef-mobilise/>

Axe 3: La lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) dans les établissements d'ESR

Des membres de l'ANEF participent aux groupes de travail en partenariat avec la conférence permanente des chargé·e·s de mission égalité/diversité dans l'enseignement supérieur et la recherche (CPED). L'association JuriSup a quitté le réseau en novembre 2021 par manque de forces vives pour participer aux activités du réseau.

Ces GT coordonnent la construction d'outils pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, bien que, cette année, ni le GT1 - Enquêter, ni le GT3 - Former, n'aient eu l'occasion de développer de nouveaux outils.

- GT 2 – Former (coordination Sylvie Cromer; Geneviève Pezeu, Erika Flahault; Hélène Marquié et Rozenn Texier-Picard – CPED): ce réseau de formation spécialisé sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, actif depuis octobre 2018 et intitulé *VSS Formation*.
- GT 4 consacré à la rédaction du guide d'aide à la mise en place d'un dispositif de prise en charge des VSS. Il est porté par la CPED et JuriSup. L'idée est de développer toute la partie enquête, section disciplinaire, mais aussi de détailler des situations complexes.
- JuriSup a attendu la promulgation du décret (mars 2021) qui a révisé les procédures disciplinaires pour éditer et diffuser, en juillet 2021, un *Guide pratique relatif aux procédures disciplinaires applicables aux enseignant·e·s-chercheur·e·s et aux personnels exerçant des fonctions d'enseignement à l'université*

Les formations, sous forme de modules, se sont étoffées, tant par les types d'offres que par le nombre de demandes au cours de l'année 2021. Les modules se sont adaptés à la situation sanitaire qui nous a obligées à proposer la plupart des modules à distance (Zoom): du Tchat'conférence de une heure et demie, pour de la sensibilisation, à des modules d'une ou deux journées de sept heures de formation qui ont été commandées par différentes écoles et universités en France métropolitaine et en Grèce pour le compte de l'école française d'Athènes, en 2021. Les formations proposées, « Appréhender les VSS et le cadre juridique », « Monter un dispositif de lutte contre les VSS » et « Formation à l'écoute », ont été réalisées en collaboration avec les membres du collectif (CPED et JuriSup) par Sylvie Cromer, Maïlys Derenemesnil, Hélène Marquié et Geneviève Pezeu.

Le confinement du mois de mars 2021 ne nous a pas empêchées d'intervenir à distance. Nous refusons de faire les formations « à l'écoute » à distance. Sylvie Cromer, Maïlys Derenemesnil et Geneviève Pezeu sont très engagées pour coordonner les

demandes de formation, de plus en plus nombreuses, des différents établissements de l'ESR. Elles participent également au bureau restreint de *VSS Formation*, qui se réunit une fois par mois pour faire fonctionner le réseau et le collectif. Elles ont élaboré des bilans de fonctionnement en faisant des propositions d'amélioration pour le collectif du réseau. Ce bureau facilite la prise de décisions pour une administration collective qui, au demeurant, est largement supportée par la CPED. *VSS Formation* a dû recruter de nombreuses formatrices pour tenter de répondre aux demandes, notamment celle de l'école de Sciences Po Paris qui, après les différents scandales la concernant et les rapports (interne et de l'IGESR), a développé une politique de lutte en se dotant d'un nouveau dispositif et en imposant des formations obligatoires auprès de tou·te·s les étudiant·e·s et du personnel enseignant et administratif. Le MESRI a lancé un appel à *VSS Formation* pour assurer des journées de formation gratuites pour les établissements publics et privés, à l'échelle nationale. Une dizaine de journées sont programmées entre novembre 2021 et l'année 2022, dont certaines en région (Lyon, Nice). La contribution financière du MESRI permet d'envisager la création d'un poste en CDD pour un emploi d'agent·e de coordination des formations, car ce travail est trop chronophage pour les membres actif·ve·s du réseau. Le recrutement est en cours.

Axe 4 : Bulletin de l'ANEF – n° ISSN 1163-1422

Le *Bulletin* n° 70, 2020 a été publié. Il comprend notamment :

- Comptes rendus des C.A. et de l'A.G. de 2020
- Archives et témoignages : le GEF, vu par Françoise Picq
- Histoire du GEF : annexes
- Enseignements
- Notes de lecture
- Des résumés de thèses, HDR et masters soutenus dans l'année
- *In memoriam* : Gisèle Halimi ; Anne Sylvestre

Axe 5 : Animation du site quadrilingue créé en 2014

Le site a vocation à regrouper et archiver le maximum d'informations et documents (officiels, militants ou de recherche), sur les sujets au cœur de nos missions. Il met ainsi à disposition des internautes des :

- rapports, textes réglementaires, décrets français et européens (de 2000 à aujourd'hui),
- données statistiques et analyses scientifiques,
- communiqués de presse, lettres ouvertes et textes de pétitions,
- appels à communications et programmes de colloques et journées d'étude,

- liens avec les associations et institutions intéressées,
- enregistrements audio et vidéo,
- l'ensemble des publications de l'ANEF disponibles en ligne et les bons de commande pour les autres :
 - le *Bulletin*: Il est décidé que les *Bulletins* seront mis en ligne dès la publication, sans renoncer à la version papier qui a une autre fonction que la version numérique.
 - les Actes des journées de l'ANEF,
 - les rapports sur les enseignements sur le genre (RG1, RG2 et RG3),
 - les dossiers documentaires 2014 et 2016 sur le harcèlement sexuel,
 - les deux éditions, 2015 et 2017, du *Vade-mecum sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche*,
 - la lettre *Actu* du site,
 - le bon de commande du *Livre blanc sur le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche*.

La recherche de documents peut se faire par mots clés dans le moteur de recherche intégré.

La décision suivante a été prise: ce site étant avant tout un site de ressources, complémentaire de la Liste Études Féministes EFL-ANEF, diffusée au fil de l'eau par Isabelle, une actualisation moins fréquente ne constitue pas un problème majeur.

Axe 6: Journée de l'ANEF

Réalisée ce jour, le 13 décembre 2021, accueillie par la Cité Audacieuse à Paris. Intitulée: *Quelles suites pour les CIRFF? Comment reprendre le fil et projeter un 9^e congrès?*

Depuis 1996, huit congrès de recherches féministes se sont tenus dans l'espace francophone: Québec, Dakar, Toulouse, Ottawa, Rabat, Lausanne, Montréal, Paris-Nanterre.

Après la huitième édition du Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie (CIRFF) intitulée: « *Espaces et enjeux des savoirs féministes: réalités, luttes, utopies* » qui s'est tenue à Paris-Nanterre en 2018, un certain nombre d'évènements ont perturbé la régularité de cette manifestation.

Pour en débattre, l'ANEF organise, avec la participation d'Anne-Marie Devreux (responsable du CIRFF 2018), une projection-débat autour de deux films tournés lors du congrès de Nanterre:

- *CIRFF 2018: la 8^e rencontre*,
- *Le CIRFF 2018: une convergence d'initiatives en recherche féministe*.

Ces films ont été réalisés par Anne-Marie Devreux, Marie Mathieu et Barbara Wolman (Matilda-Education).

PROJETS & PERSPECTIVES 2022

L'ANEF poursuit des projets ambitieux : animer le réseau des réseaux francophones et féministes ; accompagner la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche avec sa partenaire CPED (activité *VSS-Formation*) ; continuer le développement et la visibilité de son site.

Concrètement en 2022, les activités suivantes seront (peut-être...) menées.

Réseau des réseaux féministes et francophones : e-Toile

Ce réseau des réseaux a été officiellement lancé au 8^e congrès du CIRFF en août 2018. La création de la page e-Toile sur le site de l'ANEF permet de créer un forum pour les enseignements et les recherches féministes avec pour fournisseur FRAMATEAM. Le prototype du forum est en test afin de délimiter plus précisément les propriétés et estimer l'investissement en temps nécessaire pour le maintien du forum. Ce réseau correspond à la volonté de garder la mémoire des CIRFF (voir l'histoire des CIRFF) :

- les documents historiques des CIRFF (archives),
- les publications des partenaires,
- les enseignements : masters genre, co-diplomations, co-tutelles, co-directions, formations initiales et continues, bourses, mobilités d'étudiant·e·s ou d'enseignant·e·s,
- les projets de recherche : colloques, appels à projets ou projets en cours, bourses, mobilités de chercheur·e·s.

Se rajoute la possibilité d'être un lien de communication entre les CIRFF quadri- ou tri-annuels.

Violences sexistes et sexuelles

- Développement des activités du réseau *VSS formation*, qui associe l'ANEF et la CPED.
- Le guide *Enquêter sur les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR* (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/comment-enqueter-sur-les-violences-sexistes-et-sexuelles-dans-l-enseignement-superieur-et-la-46158>).
- Partenariat avec Sandrine Vaton de l'IMT Atlantique (école d'ingénieur·e·s de l'Institut Mines Télécom ; établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel), l'association Sexe et Consentement, la CPED, pour la création d'un SPOC/MOOC pour la formation des étudiant·e·s aux VSS. Voici les objectifs de la réponse à l'appel à Projet 2021 du MESRI auquel a répondu Sandrine Vaton.

L'enseignement en ligne est une solution pour former en début d'année l'ensemble des primo-arrivant·e·s sur les campus. Il est nécessaire de

proposer, sur le plan pédagogique et sur le plan technique, une solution qui permette aux établissements de mutualiser l'effort de conception et de maintenance d'un tel dispositif, tout en tenant compte de leurs propres spécificités (environnement numérique de travail, modalités d'évaluation, informations sur les dispositifs spécifiques aux établissements, etc.) .

Le projet est de développer un module en ligne de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles. Le cours doit être disponible pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) français qui souhaitent l'utiliser pour sensibiliser les membres de la communauté universitaire (et en priorité les étudiant·e·s).

L'objectif est donc double :

- concevoir des contenus pédagogiques adaptés au format en ligne pour cette sensibilisation : chapitrage, réalisation de vidéos, quiz, etc.,
- organiser techniquement le cours (hébergement et communication informatique) de façon à satisfaire aux besoins de disponibilité (passage à l'échelle), accessibilité (authentification) et gestion différenciée des cohortes.

Le documentaire *Briser le silence des amphis*, 52 mn, a été réalisé par Lysa Heurtier Manzarès en janvier 2022, avec un entretien filmé de Sylvie Cromer (et Philippe Liotard) et la CPED et a été soutenu financièrement par l'ANEF pour sa création.

L'histoire des CIRFF

Les réunions se poursuivent en incluant le 8^e CIRFF. Le groupe de travail composé de Michèle Ferrand, Annik Houel, Delphine Naudier et Françoise Picq a travaillé avec Anne-Marie Devreux pour préparer la journée de l'ANEF d'aujourd'hui. Il va continuer, en lien avec e-Toile, pour aider au redémarrage du cycle. Pour le moment, le congrès qui était prévu en Haïti est suspendu. Les consœurs du continent africain sont prêtes à prendre le relais.

Une page Wikipédia sur le CIRFF a été faite par le collectif des « sans pages ». Elle a été complétée par Anne-Marie Devreux et Marie Mathieu.

Réseaux

L'ANEF était aux 20 ans du Centre des archives du féminisme

L'ANEF a été invitée à participer à l'anniversaire du Centre des archives du féminisme (CAF) le 27 novembre 2021. La journée était organisée à la bibliothèque universitaire de Belle-Beille d'Angers où sont, d'ailleurs, entreposées les archives. Notre association a déposé les siennes en 2017.

Geneviève Pezeu a fait le déplacement pour nous représenter. Elle était invitée à participer à la table ronde constituée des donatrices d'archives autour de Christine Bard et Bénédicte Grailles. Chacune des depositaires d'archives a pu exposer les circonstances de la remise de ses cartons. En effet, les interventions ont pu montrer la pluralité des raisons qui les ont entraînées à mettre « la mémoire » de leur vie ou celle de leur association féministe dans un lieu sûr, dédié à la conservation.

Ainsi, Marie-Françoise Gonin, ancienne déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité des Pays de la Loire, a expliqué pourquoi elle fut poussée à déposer ses archives personnelles qui reflétaient son engagement militant et professionnel. Violaine Lucas, présidente de *Choisir la cause des femmes*, nous a exposé les découvertes de l'ampleur des archives de l'association qui reflètent tout le travail de Gisèle Halimi dont, jusqu'à sa disparition, l'association n'avait pas conscience. Geneviève Pezeu, présidente de l'Anef, a pu raconter comment nous avons opéré pour réunir les différents types de documents de notre association qui devient, dans le paysage associatif féministe, une association historique puisqu'elle est née entre 1984 et 1989. Enfin, Lydie Porée, membre du bureau confédéral et du groupe des archives du Planning Familial, a évoqué la masse des archives du Planning à l'échelle d'une section locale avec ses difficultés pour convaincre les membres décisionnaires à déposer la « mémoire » au CAF. Ces dernier·e·s avaient notamment des réticences concernant la confidentialité des dossiers personnels que leur activité génère.

La poursuite de la journée a été riche de différentes interventions. Blandine et Lison de Caunes, les filles de Benoîte Groult, étaient invitées pour la « Valorisation du fonds Benoîte Groult et (la) remise d'un tapuscrit de l'écrivaine au CAF ». Ensuite la « Commission audiovisuelle de l'association Archives du féminisme » fut présentée par Marine Gilis accompagnée de Françoise Flamant et Mona Gérardin-Laverge. Dans l'après-midi, autour de Damien Hamard, le classement

des archives est évoqué avec Marie Gauthier (fonds MFPP), Lucy Halliday (fonds Montreynaud), Agnès Wojciechowski (fonds UFCS). Enfin, pour traiter de « La valorisation des archives », Patrice Marcilloux avait la charge d'animer une table ronde qui réunissait Nathalie Clot pour *FemEnRev*, Corinne Bouchoux pour Musea et les expositions « La citoyenne Marie Bonneval, 1841-1918 » et « Yvette Roudy à l'affiche »; France Chabod présentait la Collecte du web féministe et Annie Metz le *Guide des sources*.



© GP – Angers, 2021



© GP – Angers, 2021

LE BILAN DES ACTIVITÉS DE VSS FORMATION [VIOLENCE SEXISTE ET SEXUELLE] DE L'ANNÉE 2022

VSS Formation intervient dans tout établissement d'ESR et organisme de recherche pour former leurs étudiant·e·s et personnels : chargées de mission égalité, directions des ressources humaines, services juridiques ou de santé, membres des sections disciplinaires, élu·e·s, associations et syndicats, enseignant·e·s, etc.

Les formations reposent sur une approche sociologique, juridique et de terrain, avec des intervenant·e·s issu·e·s de l'ESR.

Les formations proposées balaient plusieurs domaines de la problématique des violences pour répondre aux différents besoins des ESR :

- *appréhender* les violences sexistes et sexuelles dans l' ESR : comprendre les mécanismes des violences, le cadre juridique, les textes clefs dans l'ESR ;
- mener des actions de *prévention* ;
- *accueillir, écouter et orienter* les victimes et les témoins ;
- *traiter* les situations (enquête interne, section disciplinaire, mesures conservatoires, etc.) ;
- conduire des *études* (état des lieux dans les établissements).

La thématique et le programme des formations sont adaptés aux demandes de la structure organisatrice et au public visé.

Pour rappel, voici la chronologie de différents textes légaux et événements sur lesquels s'appuie l'organisation du groupe de formation que nous avons nommé *VSS Formation* à l'issue du colloque du 4 décembre 2017. Depuis, le cadre réglementaire s'est d'ailleurs renforcé.

- *Loi sur le harcèlement du 6 août 2012*: prémisses de dispositifs dans l'ESR (à l'exception de Lille 3 qui a mis en place une cellule dès 2006).
- *Circulaires des 25 novembre 2012 et 25 novembre 2015* relatives à la prévention et au traitement du harcèlement sexuel dans les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, publiées par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR).
- *Colloque international du 4 décembre 2017*: «Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche. De la prise de conscience à la prise en charge». Mise en place de quatre groupes de travail.
- *Comité interministériel aux Droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes du 8 mars 2018*: annonce de la mise en place d'une cellule d'accueil et d'écoute dans chaque université et établissement d'enseignement supérieur.
- *Circulaire du MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) du 9 mars 2018*: prévoit le déploiement d'un plan de formation initiale et continue, et la mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des violences sexistes et sexuelles dans tous les établissements de la fonction publique avec trois axes :
 - Axe 1 : Prévenir les VSS dans la fonction publique
 - Axe 2 : Traiter les situations de VSS
 - Axe 3 : Sanctionner les auteurs des VSS
- *Loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique*: prévoit l'obligation pour l'ensemble des administrations de mettre en place un dispositif de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes ainsi qu'une réforme du disciplinaire (qualité de témoin assisté, harmonisation des sanctions, suppression des instances de recours par les conseils supérieurs).
- *Décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement*, ainsi que l'arrêté du 17 mars 2021 portant application. Prévoit le déploiement de dispositifs de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.
- *Plan national d'action 2021-2025 contre les VSS dans l'ESR*: <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/cp-plan-national-daction-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-dans-lenseignement-superieur-15-10-2021>.

Cette année 2022 est marquée par une activité particulièrement importante pour le réseau des formatrices et formateurs *VSS Formation* qui associe des membres de l'ANEF et de la CPED (Conférence permanente des chargé·e·s de mission dans l'ESR). Nous avons su nous adapter aux demandes et aux besoins des établissements au cours des précédentes années, marquées par la succession des confinements et des crises de Covid, en proposant des formules en visioconférence. Depuis cette année, nous continuons à intervenir à distance, mais les besoins se sont accrus pour des formations sur site.

Nous avons la chance d'avoir pu recruter, à partir d'avril 2022, une assistante de formation grâce à la subvention du MESRI. Justine Azoze nous soulage ainsi d'une grande partie de la gestion administrative même si Mailys Derenemesnil et Geneviève Pezeu continuent à participer à la coordination en négociant des demandes, en faisant des devis et en sillonnant la France pour se rendre dans les établissements demandeurs. Elles sont accompagnées par les « Anefiennes » Sylvie Cromer, Laure Ignace, Hélène Marquié et Catherine Le Magueresse. Les autres formatrices sont affiliées à la CPED dont le président, Philippe Liotard, est le seul formateur de l'équipe.

Notre assistante, Justine Azoze, est chargée de répondre aux sollicitations du réseau, de réaliser le suivi financier des dossiers, d'organiser les formations en présentiel au Ministère et d'assurer un suivi des outils collaboratifs (calendrier des formations, suivi des formations, partage des supports de formation entre les équipes, etc.). Il est à noter que la CPED a finalement pris en charge toute la gestion administrative et financière du réseau; de même elle a récupéré l'administration du site *VSS Formation* : <https://vss-formation.fr/>.

Un grand rayon d'action s'est ouvert et les besoins des établissements ont évolué. Nous avons de moins en moins de demandes pour la mise en œuvre des dispositifs et/ou cellules car les établissements se sont organisés pour les créer. En revanche, ils cherchent à former leur personnel et leurs étudiant·e·s grâce à nos modules de sensibilisation (sessions assez courtes) et aux modules plus approfondis de formation. Les sollicitations sont de plus en plus nombreuses, d'une part pour des « formations à la première écoute des victimes », d'autre part pour celles qui s'adressent aux associations étudiant·e·s pour les alerter et leur donner les clefs d'une bonne prise en charge des violences dans leurs activités associatives (notamment pour l'organisation des soirées festives).

Nous avons pu assurer, au cours des trois premiers trimestres 2022, un certain nombre de formations nationales au MESRI, offertes aux agent·e·s de l'ESR, dont deux à l'extérieur de Paris. Un nouveau calendrier s'est ouvert pour la fin de l'année 2022 et 2023. Une équipe est également partie aux Antilles en octobre pour

travailler sur place et répondre aux besoins spécifiques des universités locales. Des écoles comme Sciences Po Paris et des universités comme celle de Saclay ou l'UGE (Université Gustave Eiffel) ont commandé de gros programmes d'interventions diverses avec la volonté de toucher un maximum de leurs usager·e·s, personnels ou élèves. Les universités sont nombreuses à nous interpeller telles : l'université d'Artois, de Toulouse 1, de Rennes 1, l'UTC (Compiègne), l'université de Poitiers, Dauphine, L'INALCO, l'UGA, UCLY, ULCO, l'université de La Rochelle, de Lyon 1, de Lille, d'Angers, de Sorbonne nouvelle et PSL, etc. Ce sont aussi des écoles d'ingénieur·e·s comme Centrale Supélec, l'ENSTA ou UniLasalle et d'autres encore qui font appel à nous. Les organismes tels le CNRS (Caen et Paris), le CNOUS et les CROUS ont également fait appel à notre savoir-faire. La liste n'est pas exhaustive. La multiplication des besoins et des demandes avec près de 140 devis effectués depuis le début de l'année 2022 montre l'ampleur de la tâche dans laquelle nous nous sommes lancées depuis 2018. Pouvons-nous tenir le cap ? La question se pose parfois en interne. Elle peut se poser aussi au sein de nos deux associations qui gèrent tant bien que mal les volumes grâce à la disponibilité de la vingtaine de formatrices dont certaines en ont peu. Pour la trésorière du réseau (membre de la CPED), la fonction est également très lourde.

Si la mission de formation de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de l'ESR est, à n'en pas douter, celle que doit se donner l'ANEF pour les années à venir, elle devra réussir à soutenir l'activité en réfléchissant à l'organisation pour renforcer son équipe de volontaires qui sont cooptées par les membres du réseau (informel) de *VSS Formation*.

In memoriam

Margaret Maruani (1954-2022)

Margaret Maruani, sociologue, directrice de recherche émérite au CNRS, pionnière des études sur les liens entre logiques de genre et évolutions du monde du travail, est décédée le 4 août 2022, à l'âge de 68 ans. Elle laisse une œuvre imposante, qui rayonne au-delà des frontières de la France et de sa discipline et continue à susciter des débats, grâce notamment à la revue qu'elle a fondée en 1999, *Travail, genre et sociétés*.

Je mentionnerai ici quelques dimensions qui me paraissent centrales de ses apports et de sa personnalité¹.

La première dimension est celle de son féminisme. Nous nous interrogeons souvent, entre nous, sur la genèse de nos convictions féministes : tardive pour certaines (dont je suis !), très précoce pour Margaret Maruani qui les inscrit dans son enfance tunisienne, pays « où la domination masculine était triomphante ». Le couple de ses parents échappait pourtant au machisme ambiant, elle le qualifie même d'improbable : son père était juif tunisien, avocat. Sa mère était allemande et catholique, de sept ans plus âgée, et mère d'une petite fille quand son père l'a rencontrée après la guerre et épousée, imposant ces choix à leurs deux familles, en Tunisie et en Allemagne. Elle souligne l'importance des figures de femmes fortes dans sa famille : sa mère tout d'abord, professeure d'allemand, qu'elle décrit comme « une sorte de brise-glace » que rien n'arrêtait ; sa grand-mère paternelle ensuite : mère de neuf enfants, lettrée, veuve et chef de famille assez jeune, qui lui montrait en cachette les poèmes en arabe qu'elle écrivait. Ces deux modèles de femmes lui ont transmis l'importance des études et du combat contre les injustices, de genre mais aussi de race. Elle dit avoir subi les violences du racisme quand elle est arrivée de sa Tunisie natale à Paris, à l'âge de 13 ans (en 1967), avec sa famille qui fuyait les actes antisémites. On la traitait de « Maghrébine, d'Africaine ». Son père, « un homme généreux et chaleureux », considérait aussi les études comme « sacré[es], que l'on soit fille ou garçon » et lui a transmis l'idéal d'égalité. On retrouve ces héritages familiaux dans la personnalité de Margaret : l'énergie, la générosité, l'amour de la vie et une détermination sans faille pour mener à bien ses projets scientifiques, individuels et collectifs, le feu et la glace !

¹ Je m'appuie ici sur le parcours biographique qu'elle a retracé dans la revue *Travail, genre et sociétés*, à partir d'un entretien avec Jacqueline Laufer et Hyacinthe Ravet : numéro 46, novembre 2021, p. 5-25. Je renvoie les lecteurs/lectrices à la lecture de ce parcours pour des éléments non repris.

Sa liste de publications suscite l'admiration et un peu d'envie : mais comment parvenait-elle à écrire et publier autant de livres, chez des éditeurs reconnus ? C'est d'autant plus remarquable que son parcours n'est pas linéaire et que les questions de genre intéressaient peu les sciences humaines et sociales dans les années où elle a commencé à publier et à postuler pour un poste au CNRS : elle entre au CNRS en 1983, cinq ans après sa première candidature. Après son bac, passé en 1970, elle a fait des études d'allemand et commence une thèse sur les femmes sous le III^e Reich. En 1973, elle entre à Sciences Po tout en continuant sa thèse d'allemand, découvre la sociologie, renonce à sa thèse d'allemand. Mais elle poursuit le fil de ses questions sur le travail et de chômage des femmes : sous le régime nazi, les femmes mariées devaient se consacrer à la famille et n'avaient pas le droit de travailler ni de s'inscrire au chômage. Elle a poursuivi ces analyses du chômage féminin et de sa sous-estimation, plus ou moins systématique selon les pays et les époques, tout au long de ses chantiers de recherche, lui consacrant un ouvrage complet en 2002 (*Les mécomptes du chômage*, Bayard). La médaille d'argent du CNRS, reçue en 2014, récompense sa production scientifique impressionnante et son engagement collectif dans la reconnaissance des questions de genre, longtemps laissées dans l'ombre des sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, sa discipline et, au-delà, au sein des instances académiques, dont le CNRS.

Son imagination théorique s'exprime en particulier dans ses distinctions conceptuelles entre travail, emploi, métiers, etc., qu'elle développe seule ou avec d'autres dans de nombreux ouvrages : avec Chantal Nicole, *Au labeur des dames, métiers masculins, emplois féminins* (Paris, Syros, 1989) ; avec Emmanuèle Reynaud, *Sociologie de l'emploi* (Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 1993) ou seule, dans *Travail et emploi des femmes* (Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 2000). Cette réflexion sur les concepts va de pair avec une grande exigence empirique. Elle a toujours soumis ses hypothèses de recherche à la validation par l'enquête, par entretiens et statistiques. Un fil rouge, qu'elle a suivi toute sa vie, est la centralité du travail dans le mouvement d'émancipation des femmes et dans l'égalité entre les sexes, mais les femmes ont dû se battre inlassablement pour le faire reconnaître. Cette quête d'émancipation par le travail rémunéré est visible dans la progression continue des taux d'activité des femmes, dans tous les pays, depuis les années soixante, qui va de pair avec la progression de leur niveau d'éducation. Cette vision non misérabiliste des dynamiques de genre, que Margaret développait aussi dans son attention aux luttes sociales des femmes, mobilisait les chercheuses et chercheurs soucieux d'aller au-delà des mécanismes de reproduction des inégalités, dans toutes les disciplines des sciences sociales : en économie comme en histoire et en sciences politiques. Les intitulés de ses



ouvrages, individuels ou collectifs, témoignent de cette place centrale du travail : de la publication issue de sa thèse, soutenue sous la direction de Jean-Daniel Reynaud, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme* (Syros, 1979), au dernier ouvrage collectif issu d'un colloque fêtant les 20 ans du GDR Mage, *Je travaille donc je suis. Perspectives féministes* (La Découverte, 2018) en passant par *Les frontières de l'inégalité* en 1998 ou *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs* (2013) ou encore des ouvrages explorant des mondes du travail originaux, tels les mondes de l'art – *Le genre à l'œuvre*, trois volumes (*Réceptions, Créations, Représentations*) co-dirigé avec Marie Buscatto, Marie Leontsini, Bruno Pequignot et Hyacinthe Ravet sous le pseudonyme Melody JanRé (L'Harmattan 2012).

Une autre piste d'explication de cette étonnante fécondité éditoriale est la facilité d'écriture de Margaret Maruani et son obstination à laisser des traces écrites des colloques, journées d'études ou de cours, à l'exemple de ceux organisés auprès des normalien·ne·s de Cachan qui préparaient l'agrégation de sciences sociales à la fin des années 1990 (avec Jacqueline Laufer et Catherine Marry, *Masculin féminin, Questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, 2001). Elle aimait écrire et insistait sur l'importance de ne céder ni sur la rigueur de la pensée ni sur la fluidité de l'écriture, pour être lu·e au-delà de notre petit monde.

Ce plaisir de l'écriture est un atout précieux dans nos métiers. Elle en a généreusement fait bénéficier les générations de chercheur·e·s qu'elle a rassemblées autour d'elle. C'était très rassurant de s'engager avec elle sur un projet de colloque et d'ouvrage collectif : nous savions qu'il aboutirait, les éditeurs aussi ! Elle donnait beaucoup d'elle-même mais savait aussi faire confiance, nous poussant les unes et les autres dans nos propres travaux.

C'est ce que j'ai vécu avec d'autres, notamment avec Jacqueline Laufer, dans le projet de création du Groupement de recherche Marché du travail et genre (Mage, en 1995) et des nombreux colloques et ouvrages qui en sont issus. Une autre dimension de ce travail collectif autour de Margaret était son caractère joyeux : le sérieux des discussions allait toujours de pair avec des activités festives.

Le Mage a été une aventure passionnante car le réseau s'appuyait sur des personnalités étrangères ou ouvertes sur l'étranger, qui ont offert des ouvertures sur d'autres pays que la France : La Belgique avec Danielle Meuders, l'Allemagne avec Beate Krais, l'Espagne avec Carlos Prieto, l'Amérique Latine et le Brésil avec

Helena Hirata et ses collègues brésiliennes, la Suède avec Boel Berner². Margaret savait développer avec ces chercheur·e·s des amitiés fortes et fidèles. L'autre grande ouverture était celle des disciplines. Le Mage a d'emblée été constitué, outre de sociologues, d'économistes, d'historien·ne·s, de démographes, de statisticien·ne·s. Il s'est étendu plus tard à des psychologues du travail. Ce dialogue pluridisciplinaire se poursuit dans la revue *Travail, genre et sociétés*, créée par Margaret Maruani en 1999, reconnue par les instances académiques pour sa qualité, et qui offre une visibilité aux travaux de plus en plus nombreux sur le genre.

Les travaux de Margaret Maruani et du Mage avaient aussi le soutien d'éditeurs tel François Jèze à la Découverte ou Bruno Péquignot à l'Harmattan. Les liens avec le CNRS ont longtemps été étroits: le Mage a ainsi soutenu, pendant plusieurs années, des actions de la Mission pour la place des femmes au CNRS, notamment des actions de formation continue auprès des chercheuses en sciences. Le soutien du CNRS s'est interrompu lors de la création du GIS (Groupement d'intérêt scientifique) Genre en 2012 mais l'originalité et la fécondité du Mage continuent à faire leurs preuves.

Ce tableau serait incomplet sans la mention des activités d'enseignement de Margaret Maruani. Enseignante à l'université de Genève depuis 2002 sous différents statuts, elle a créé le Master en études de genre dans cette université en 2006 et dirigé des masters et des thèses, à Paris 8 puis à Genève.

Margaret Maruani nous a légué un riche héritage de pensées et d'amitiés. Elle laisse aussi des collègues, ami·e·s et une famille attristés par sa disparition précoce et dans le regret qu'elle n'ait pu continuer à écrire et à profiter de la vie.

Catherine Marry, sociologue, directrice de recherche émérite au CNRS (CMH)

² Cette énumération n'est pas exhaustive !

Andrée Michel (1920-2022), une pionnière, une passeuse

Andrée Michel a été la première Présidente de l'ANEF en 1989.

Nous lui exprimons aujourd'hui notre reconnaissance et notre affection.

Pionnière des études féministes, qu'elle a introduites au CNRS, elle a créé en 1974 le premier Groupe d'études sur les rôles des sexes, la famille et le développement humain.

Parallèlement elle participait à Jussieu au premier Cours sur l'histoire des femmes, avec Michelle Perrot.

Son *Que sais-je?* sur *Le féminisme* (1980) est un incontournable.

Tout aussi important est le rôle qu'elle a joué dans le passage entre les générations de féministes. Annik Houel évoque ainsi le retentissement qu'a eu *La Condition de la Française d'aujourd'hui* pour notre génération et sa rencontre au Mouvement démocratique féminin (MDF) et au Planning familial avec ses aînées. C'est au séminaire d'Andrée Michel qu'Anne Zélski et Jacqueline Feldman se sont rencontrées. C'est sur ses conseils qu'elles ont rejoint le MDF, avant de créer FMA (Féminin-Masculin-Avenir qui deviendra Féminisme-Marxisme-Action). Ce petit groupe, l'un de ceux dont la fusion en 1970 formera le MLE, a organisé la première rencontre féministe dans la Sorbonne occupée en Mai 68.

Andrée Michel a toujours mené de front son travail de recherche et son engagement militant, féministe, mais aussi anticolonialiste et antimilitariste. Elle a toujours été là lorsque nous avons fait appel à son soutien.

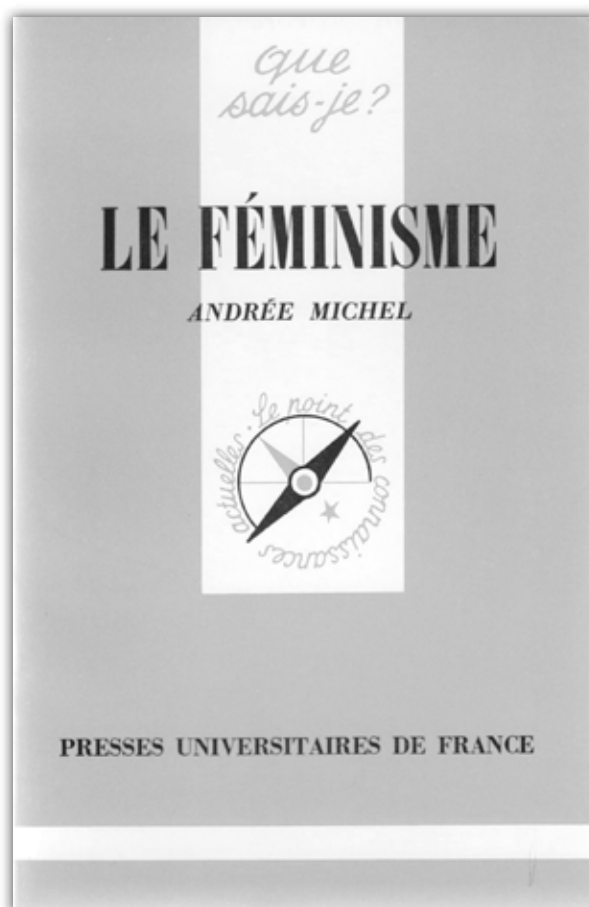
Pour garder la mémoire de cette infatigable combattante et de ses 101 ans de luttes, il faut lire son parcours dans *Travail, Genre et Société*.

Ses archives sont conservées au Centre des Archives du féminisme à la BU d'Angers.

Françoise Picq

Andrée Michel, un féminisme au long cours (1920-2022)

On est dans les années soixante. Étudiante en sciences humaines, je me cherche côté féminisme et je lis *La condition de la française d'aujourd'hui*³, d'Andrée Michel et Geneviève Texier, publié en 1964 aux éditions Gonthier, dans la collection Femme dirigée par Colette Audry; j'apprendrai bien plus tard que c'est une grande amie de Simone de Beauvoir, que je n'ai alors pas lue. Mon « Deuxième sexe » à moi sera ce livre de *La condition de la française d'aujourd'hui* qui, en y regardant de plus près, est en fait une actualisation sociologique du *Deuxième sexe*. Pour l'heure, ma rencontre avec le féminisme va se faire avec ces trois femmes que je considère comme des modèles, les rencontrant par ailleurs, toujours dans ma recherche du féminisme, au MDF, le *Mouvement démocratique féminin* que je croise un peu trop rapidement, écrasée par leur savoir et ce que je considérai alors comme leur grand âge: elles avaient la quarantaine! Autant dire l'âge de ma mère... Je me tourne alors vers le Planning familial, où je rencontre surtout Geneviève Texier, qui m'initie à la recherche en nous faisant l'honneur, nous deux étudiantes néophytes, de nous faire publier en se mettant elle-même en troisième position⁴. Ordre alphabétique, certes, mais quelle abnégation ! La politique des *impact factors* n'avait pas encore fait ses ravages. Bref, Andrée Michel et Geneviève Texier, bel exemple de collaboration féministe pour nous les plus jeunes. Cette fibre féministe a continué d'être le moteur constant de la vie d'Andrée Michel, même si d'autres grandes passions ont animé son parcours, dont la



³ Tome I. *Mythes et réalités*. Tome II. *Les groupes de pression. Perspectives nouvelles*.

⁴ M. Alabounette, A. Houel, G. Texier, *Incidences de la contraception sur l'individu, la société et la culture, Fertilité-Orthogénie* III, 4, 1971, p.163-167.

lutte anticolonialiste qu'elle mène dès 1956 à travers la dénonciation de la condition des travailleurs algériens en France, sujet de sa première publication⁵. Toute sa vie, elle reste une militante combative anticolonialiste et antimilitariste; pendant la guerre d'Algérie, elle fait partie du réseau des « porteurs de valises » et témoigne comme sociologue au procès Jeanson en faveur des accusé·e·s. C'est dans ce cadre qu'elle rencontre Simone de Beauvoir, pour la première fois⁶. En 1990, elle crée le réseau *Citoyennes pour la paix* qui adresse au Conseil de Sécurité des Nations unies des milliers de signatures d'Européen·e·s contre la guerre et le blocus frappant l'Irak. En 1995, elle publie *Justice et vérité pour la Bosnie-Herzégovine* afin d'exprimer sa révolte contre le massacre de Srebrenica, et en 2012, toujours aussi combative, elle publie *Féminisme et antimilitarisme* (éditions lxe). On voit comment elle a su mener de front ses engagements militants et comment le féminisme est resté le fil rouge de tous ses combats...

Combats académiques aussi: entrée au CNRS en 1954 comme stagiaire, Andrée Michel passe un doctorat en sociologie en 1959 à la Sorbonne, intitulé *Famille, industrialisation, logement*, ces thèmes structurant à partir de ce moment son parcours, dont on retiendra, pour ce qui concerne le féminisme, les inégalités de classe et de sexe, qu'elle analyse dans le cadre de la famille. Attachée, chargée, puis directrice de recherche au CNRS (1978), elle y fonde en 1974 le Groupe d'étude des rôles, des sexes, de la famille et du développement humain. Elle publie énormément, seule ou en collaboration, offrant un précieux appui pour les premières jeunes enseignantes-chercheuses sur ces questions. Les études féministes peuvent alors prendre leur essor, grâce aussi à sa collaboration avec Michelle Perrot, qui inaugure en 1973, à Jussieu, le premier cursus en France sur l'histoire des femmes, où Andrée Michel tient la première conférence sur « La femme et la famille dans les sociétés développées ». Dès 1970, elle avait publié un recueil de textes d'anthropologues comme Lévi-Strauss ou Georges Balandier, et de sociologues, démographes, etc. de divers pays européens, d'URSS et d'Amérique du Nord, ouvrage dans lequel elle publie elle-même « Statut professionnel et interaction dans le couple en France et aux États-Unis⁷. »

Andrée Michel est l'autrice d'un incontournable « Que sais-je » titré *Le Féminisme*, neuf fois réédité depuis et traduit en douze langues, dans lequel elle définit le patriarcat comme « un système qui utilise – ouvertement ou de façon plus subtile – tous les mécanismes institutionnels et idéologiques à sa portée (le droit, la politique, l'économie, la morale, la science, la médecine, la mode, la culture, l'éducation,

⁵ *Les Travailleurs algériens en France*, éditions du CNRS, 1956.

⁶ Pour un témoignage plus explicite sur cet aspect du parcours d'Andrée Michel, cf.: <https://joellepalmieri.org/2020/09/21/andree-michel-ou-cent-ans-de-resistance/>

⁷ *La sociologie de la famille*, École Pratique des Hautes Études & Mouton, 1970, p.281-291.

les médias, etc.) afin de reproduire les rapports de domination entre les hommes et les femmes, de même que le capitalisme les utilise pour se perpétuer⁸. »

Toutes ses publications en ce domaine seront de la même veine, prenant toujours en compte les inégalités de sexe comme de classe (cf. la bibliographie finale). Elle œuvre à l'entrée au sein du CNRS de nombreuses sociologues féministes : le GEDISST (Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail) reconnu comme équipe CNRS en 1983, puis le MAGE (Marché du travail et du genre) en 1995, qui seront à l'origine des revues comme les *Cahiers du Genre* ou encore *Travail, Genre et Sociétés*. Elle accepte la direction de *Nouvelles Questions féministes*, de 1986 à 1995 et elle s'implique aussi dans la constitution de réseaux comme l'ANEF, dont elle sera la première présidente à sa fondation en 1989 jusqu'en 1992, le *turnover* des présidences étant un des principes de l'Anef. Enfin, en 2013, elle soutient la campagne réclamant un Tribunal Pénal International pour juger les auteurs de viols en République Démocratique du Congo.

- *La Condition de la Française d'aujourd'hui*, avec Geneviève Texier, Gonthier, 1963.
- *La sociologie de la famille*, École Pratique des Hautes Études et Mouton, 1970.
- *Sociologie de la famille et du mariage*, PUF, 1972.
- *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*, éditions du CNRS, 1973.
- *Les femmes dans la société marchande* (dir.), PUF, 1974.
- *Travail féminin, un point de vue*, La Documentation française, 1975.
- *Femmes, sexisme et sociétés* (dir.), PUF, 1977.
- *Le Féminisme*, « Que sais-je », PUF, 1979.
- *Femmes et multinationales*, avec Agnès Fatoumata-Diarra et Hélène Agbessi-Dos Santos, Karthala, 1981.
- *Les Femmes en France dans une société d'inégalités*, codirection avec Madeleine Rebérioux, La Documentation française, 1982.
- *Justice et vérité pour la Bosnie-Herzégovine*, L'Harmattan, 1995.
- *Féminisme et antimilitarisme*, éditions iXe, 2012.

Annik Houel

⁸ *Le Féminisme*, « Que sais-je », PUF, 1979, p. 4.

HDR et thèses

Solenne JOUANNEAU, *Une protection sous conditions. Les magistrat·e·s de la famille face à la lutte contre les violences masculines dans le couple.*

Habilitation à diriger des recherches, soutenue à l'université de Paris, janvier 2022.

Jury

Delphine Serre, garante, Professeure des universités, Université Paris Descartes ; Emilie Biland, Professeure des universités, Science Po Paris ; Nicolas Duvoux, Professeur des Universités, Université Paris 8 Saint-Denis ; Fabien Jobard, Directeur de recherche au CNRS ; Marylène Lieber, Professeure ordinaire de l'Université de Genève ; Laurent Willemez, Professeur des universités, Université Versailles Saint Quentin.

Ce mémoire de recherche est le fruit d'une enquête originale (archivistique, ethnographique et statistique) menée entre 2014 et 2019 et portant sur les conditions d'élaboration et de mise en œuvre de l'*ordonnance de protection*. Instaurée par la loi du 9 juillet 2010, l'ordonnance de protection est un dispositif judiciaire civil doté d'implications pénales. Elle a été créée pour permettre aux juges aux affaires familiales (les JAFs) de prendre, en urgence, des mesures visant à faciliter et sécuriser la séparation d'avec un (ex)conjoint violent. Certaines de ces mesures sont pénales, comme l'autorisation pour la victime de dissimuler son adresse ou l'interdiction pour l'auteur d'entrer en contact avec cette dernière. D'autres sont civiles et visent à organiser les conséquences matérielles et humaines de la séparation, en tenant compte de la situation de violence.

Le manuscrit de l'HDR s'organise en deux parties, de trois chapitres chacun.

La première partie revient sur le processus de judiciarisation des violences conjugales et plus particulièrement sur les conditions d'invention et d'inscription dans la loi d'un droit à la protection concernant non plus des enfants mineurs ou des personnes sous tutelle ou curatelle, mais des femmes majeures, juridiquement responsables et autonomes.

- Le premier chapitre revient ainsi sur la manière dont l'action publique en faveur de la lutte contre les violences conjugales a contribué à transformer les attentes du champ du pouvoir vis-à-vis de la justice et des magistrat·e·s en matière de protection des victimes. Il analyse les différents processus ayant conduit les pouvoirs publics à réclamer une approche plus judiciarisée de leur protection à l'extrême fin des années 1990.

- Le second chapitre poursuit la réflexion en donnant à voir la manière dont cette injonction a concrètement trouvé à s'exprimer au cours de la décennie suivante via la réforme de la famille et le renouvellement des politiques pénales. Il décrit la manière dont les textes adoptés au cours de cette période ont participé à inscrire dans la loi un droit des victimes de violences conjugales à être protégées, tout en confiant aux magistrat·e·s la responsabilité d'arbitrer entre ce droit et des principes juridiques potentiellement antagoniques (conciliation vs protection; médiation vs protection; coparentalité vs protection du parent violenté; répression vs protection).
- Le troisième chapitre revient, quant à lui, sur la fabrique de l'ordonnance de protection, des prémices de sa conceptualisation par les militantes féministes du Collectif National pour des Droits des Femmes (CNDF) jusqu'à son inscription définitive dans le droit par les parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. En rendant compte des différentes étapes de conceptualisation et de formalisation de ce dispositif, il objective les enjeux et les rapports de force dont il est le produit. Il éclaire les conditions de son inscription dans le droit de la famille, ainsi que les fondements de sa dimension fortement dérogaire.

La seconde partie de la HDR porte plus spécifiquement sur les conditions de mise en œuvre de cette procédure dans les juridictions. Sur la base de données statistiques et ethnographiques de première main, elle s'interroge sur ce que devient cette procédure une fois confiée à une justice familiale encore largement travaillée par le familialisme d'État et dont les juges sont plus habitués à concilier les intérêts des parties qu'à les hiérarchiser.

- Le chapitre 4 revient ainsi sur la manière dont les magistrat·e·s ont répondu aux exigences de célérité et d'accessibilité de ce dispositif d'urgence. Par l'attention resserrée qu'il porte aux enjeux de procédure, il rend compte de la contribution des juges aux conditions d'accès et de mise en œuvre de ce dispositif, tout en analysant les malentendus que génèrent leur juridisme auprès des justiciables.
- Le chapitre 5 se centre, quant à lui, sur les interactions qui se nouent lors des audiences de demande de protection entre les JAFs, les justiciables et leurs avocat·e·s. Il donne à voir la manière dont ce dispositif amène les juges à revisiter la notion d'impartialité tout en les contraignant à réinterroger nombre de leurs routines professionnelles.
- Le chapitre 6, enfin, se concentre sur les décisions rendues par les Juges et les mécanismes cognitifs qui y président. Il s'attarde sur leur compréhension des conditions d'obtention de l'ordonnance de protection (être victime de « violences vraisemblables » et représentant « un danger » pour la victime et/ou ses enfants), ainsi que sur les éléments infra-judiciaires qui pèsent aussi sur leur

verdict. Il analyse enfin la manière dont les OP (ordonnances de protection) délivrées par ces magistrat·e·s témoignent de leur propension à articuler le droit des femmes à être protégées avec celui des pères à conserver leur autorité sur les enfants communs.

Au final, l'enjeu de cette recherche est de proposer une réflexion sur la capacité de l'État à pénétrer la sphère privée pour réguler les modalités d'expression de la domination masculine au sein des couples et ex-couples. Elle mobilise la sociologie de l'action publique, la sociologie de la justice et la sociologie des violences de genre. Soucieuse de penser les rapports sociaux de classes, de genre et de race, elle alimente aussi une réflexion sur les conditions d'encadrement par l'institution judiciaire des classes populaires. Car si les violences masculines dans le couple n'épargnent aucun groupe social, force est de constater que dans les faits, l'ordonnance de protection est aujourd'hui essentiellement sollicitée par des femmes en situation de précarité sociale, qui plus est souvent immigrées et racisées.

Mathieu ARBOGAST. *Des femmes canon : les policières de séries télévisées entre normalité et normativité. Analyse socio-démographique de la population des séries policières, entre recomposition et subversion des normes de genre*

Thèse de sociologie de l'EHESS soutenue le 4 mars 2021.

Jury

Sabine Chalvon-Demersay (Directrice et après Co-Directrice de thèse), EHESS ; Carole Brugeilles (Co-Directrice), Université Paris-Nanterre ; Michel Bozon, INED ; Karim Hammou, CNRS ; Sandra Laugier, Université Paris 1- Panthéon Sorbonne ; Eric Macé, Université de Bordeaux ; Florence Maillochon, CNRS ; Sarah Sépulchre, Université catholique de Louvain.

Le point de départ de cette thèse de sociologie est un étonnement. Alors que la police est l'exemple type d'un métier traditionnellement viril et que la violence des femmes reste difficilement « pensable », pour reprendre les mots de Coline Cardi et Geneviève Pruvost, comment se fait-il que les personnages de policières dans les séries grand public ne suscitent guère de surprise ? La presse spécialisée parle de l'augmentation réelle ou supposée de ces personnages, sans faire particulièrement de leur légitimité ou de leur représentation un objet de commentaires. Comment se fait-il que montrer des personnages de policières dans les séries suscite peu de discussion alors que les femmes ont eu tant de difficultés à se faire une place dans ce métier (Pruvost et d'autres ont fait l'histoire et la sociologie des femmes dans la police) ?

Pour dépasser cet étonnement, l'enquête nous emmène sur la production de normes de genre, à laquelle les médias de masse contribuent massivement. Elle emprunte plusieurs étapes, dans lesquelles sont utilisées la sociologie mais aussi les études de genre et la démographie. La thèse explore des questions méthodologiques et se prête à un exercice de réflexivité (particulièrement sur la catégorisation ethno-raciale), tout en s'efforçant de couvrir de nombreux enjeux à la croisée de la sociologie du genre et celle des problèmes publics, de l'analyse de contenu, d'une sociologie des professions ainsi que du corps.

La première étape consiste à établir la pérennité du « polar » dans la culture populaire, qui finit par dominer le « prime time » dans la décennie écoulée : de 8,7 % des cases de début de soirée en 2000 avec 26 séries différentes, jusqu'à 23 % des cases en 2010 avec 36 séries différentes. Les étapes suivantes se focalisent sur un corpus plus délimité : les 36 séries policières diffusées en première partie de soirée (21h, environ) sur TF1, France 2, France 3 et M6, entre le 1^{er} janvier et la 31 décembre 2010, soit 336 épisodes. Environ la moitié du corpus sont des séries françaises (dont *Julie Lescaut*), la moitié états-uniennes (NCIS par exemple), ainsi que deux anglaises (*Barnaby*, *Inspecteur Frost*) et une allemande (*Commissaire Brunetti*).

Cette thèse s'appuie notamment sur un concept forgé par Sabine Chalvon-Demersay, le « HST » pour Héros de Série Télévisée, à savoir une entité qui hybride interprète (qui apporte sa voix, son corps) et personnage (avec sa personnalité et ses actes propres). Ce concept permet de résoudre des problèmes méthodologiques, en particulier liés à l'âge. Alors que les personnages ont un âge perçu flou et qui évolue faiblement de saison en saison, les interprètes ont un âge légal précis et qui change chaque année.

La dimension la plus proprement démographique de ce travail consiste à analyser les séries comme une « cohorte », en prenant en compte les évolutions du casting de la première saison jusqu'à la dernière (avec une « censure à droite » pour les séries toujours en production). On montre alors que les femmes du casting initial ont tendance à disparaître plus rapidement que les hommes. Toutefois, on observe des départs précoces mais aussi des arrivées tardives (après la saison 1). Ce *turnover* frappe particulièrement les femmes, qui restent en moyenne moins longtemps au casting que les hommes. Cependant, elles arrivent aussi en plus grand nombre, leur proportion passant de 34 % à la saison 1 à près de 40 % à l'ultime saison. Ce paradoxe s'explique en partie par le double standard d'âge et de genre, concrètement la préférence pour les femmes jeunes alors que les hommes ne sont pas concentrés dans une tranche d'âge. Plusieurs résultats montrent la place considérable de l'âge dans les rapports de genre. Les actrices

sont plus jeunes en moyenne et peu d'entre elles franchissent la barre symbolique des 50 ans, contrairement à un quart des acteurs. Les couples fictionnels illustrent aussi une « domination par l'âge » (Michel Bozon), car l'interprète masculin est généralement le plus âgé, avec jusqu'à 26 ans d'écart avec sa partenaire.

Plus jeunes, les actrices sont aussi généralement plus minces que les acteurs. L'enquête s'intéresse aux manières de décrire les corps, en ouvrant largement la littérature mobilisée à différentes disciplines mais aussi aux normes produites par l'industrie de la confection, qui a besoin d'outils fiables de description des silhouettes.

L'industrie des séries distingue les femmes entre elles, les expose à une concurrence bien plus dure que les hommes (une minorité de femmes sont en lice pour une minorité de rôles, qu'elles risquent de jouer moins longtemps), en répondant aux critères de désirabilité traditionnels des hommes hétérosexuels.

Après cette analyse longitudinale, l'enquête s'arrête sur les épisodes diffusés en 2010 pour en faire une analyse transversale. On mobilise ici une « analyse de contenu » quantitative, fréquente dans la littérature anglophone mais peu pratiquée en France, en particulier en sociologie. La grille de codage a été conçue en préférant les variables *descriptives* (avoir les pieds nus ou non) à d'autres par nature plus *interprétatives* (avoir peur).

L'analyse des épisodes montre que les policières de fiction combattent autant que les policiers (*aussi peu*, devrait-on dire) et utilisent leur arme de service dans les mêmes proportions, ce qui pourrait sembler subvertir les normes de genre traditionnelles. Toutefois, on constate une asymétrie considérable dans la mise en scène des corps. L'immense majorité des femmes sont érotisées, souvent de manière cumulative (décolleté, talons hauts, robe courte, etc.) quand peu d'hommes le sont et par des techniques moins nombreuses. Au-delà du « *male gaze* », en cela la télévision et plus spécifiquement les séries fonctionnent comme une technologie d'érotisation, par analogie avec le concept de technologie de genre qui met en évidence des rapports de pouvoir inégaux. Érotiser des femmes jeunes, minces (conformes aux canons de beauté de la société), armées et dangereuses, est en effet un motif récurrent de la culture populaire hétérosexiste.

En fin de compte, les séries destinées au grand public reposent sur un pluralisme normatif. Elles s'adressent à des publics variés et sont vecteurs de messages contradictoires pourtant concomitants. D'une part, le fait de montrer des femmes d'action nombreuses, aussi capables et parfois plus que les hommes d'imposer leur autorité y compris par la force, trouble profondément la représentation genrée d'un métier masculin et viril par excellence. D'autre part, simultanément les séries policières confirment « l'emprise du genre » dont parle Ilana Löwy, cet ordre

inégalitaire dans lequel l'érotisation des femmes pour la satisfaction des hommes joue un rôle majeur. Cette contradiction apparente illustre la capacité d'adaptation de l'ordre de genre traditionnel et amène à la conclusion qu'en dépit de leur nombre, les policières de séries n'ont accès qu'à une « égalité sous condition » (Réjane Sénac).

Kévin BIDEAUX, *La Vie en rose. Petite histoire d'une couleur aux prises avec le genre*.

Thèse de doctorat en études de genre, option arts, soutenue le 18 novembre 2021
l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis.

Jury

Céline Caumon (rapporteuse), professeure en arts plastiques et design de l'Université Toulouse–Jean Jaurès; Hélène Marquié (directrice), professeure en études de genre et arts de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis; Annie Mollard-Desfour (examinatrice), linguiste et lexicographe, ingénieure de recherches 1^e classe, CNRS; Pascal Rousseau (rapporteur), professeur en histoire de l'art de l'Université Paris 1–Panthéon–Sorbonne; Pierre Sauvanet (président), professeur en esthétique et philosophie de l'art de l'Université Bordeaux Montaigne.

Résumé

Des jouets roses « pour filles » aux innombrables représentations de femmes en rose dans les dessins animés, les jeux vidéo ou les publicités, « le rose c'est pour les filles » est un constat et une affirmation performative, c'est-à-dire autoréalisatrice. Il est à la fois un symbole de féminité et il associe aux filles, aux femmes, au féminin – entendu comme catégorie sociale et conceptuelle ou comme une essence – et/ou à la féminité – ensemble d'attributs extérieurs (apparences, comportements, etc.) culturellement associés au féminin – tout ce qu'il colore. Mais si le rose connote la féminité, il ne renvoie pas à n'importe quelle définition de cette dernière, mais bien à celle, stéréotypée, qui dicte aux femmes de porter des jupes, des talons et du maquillage, d'être belles, sexy et séductrices, ou douces, candides et naïves. Le rose résume ainsi souvent la féminité à une caractéristique plastique, relative aux apparences, qui cantonnerait le féminin à des considérations purement superficielles, artificielles, accessoires et enfantines. Détail esthétique qui pourrait passer pour insignifiant, l'omniprésence du rose dans les représentations de la féminité a alors aussi des répercussions sur les filles et les femmes elles-mêmes : sur leur rapport aux attentes de la féminité – et la leur en particulier pour se construire en tant qu'individues –, sur leur rapport aux autres – aux hommes comme aux autres femmes –, et plus globalement sur leur rapport au monde.

À l'intersection des études de genre et des études sur la couleur, et s'appuyant sur un vaste corpus d'œuvres d'art et de productions culturelles, cette thèse met alors en évidence les idéologies sous-jacentes aux emplois du rose, et leurs répercussions sur les femmes – mais aussi les hommes – en termes de construction identitaire et de rapports sociaux. Considéré jusqu'au XVIII^e siècle comme « rouge clair », le rose n'est devenu la « couleur des filles » qu'au début du XX^e siècle, principalement avec la tradition des layettes qui consiste à habiller différemment les bébés selon leur sexe. Il est depuis employé dans d'innombrables représentations du féminin : dans la peinture, la sculpture, le cinéma, la télévision, les jeux vidéo, la mode, la littérature, etc., et même en marketing, servant à orienter une gamme de produits à destination des femmes ou des filles. C'est ainsi toute la culture actuelle dite « occidentale » qui est concernée, le rose pouvant s'adapter à une vaste palette d'usages, ce qui facilite sa diffusion au prisme de la globalisation économique comme culturelle ; la thèse questionne alors aussi l'extension mondiale d'une culture de consommation : le rose symbole de féminité s'est en effet « internationalisé ». Le rose agit en ce sens comme une forme d'esthétisation du genre qui participe à son processus de catégorisation : il rend manifestes les catégories « féminin » et « masculin » par sa présence (le rose c'est pour les filles) ou par son absence (le rose ce n'est pas pour les garçons). Le rose est d'ailleurs un outil de catégorisation de genre aussi au sein même de la catégorie « hommes », marquant la frontière entre virilité et efféminement : employé dans un contexte masculin ou associé à d'autres signes de masculinité, il induit en effet un contraste sémiotique, une incompatibilité entre les signes qui conduit à une féminisation symbolique. Le rose marque alors, par extension, la frontière entre hétéro- et homosexualité, considérant l'efféminement de certains hommes portant du rose comme une preuve d'homosexualité, associant donc les hommes homosexuels aux femmes.

Au cœur des préoccupations des philosophe·sse·s antiques, la couleur a longtemps été ignorée par la recherche, et pire, alors même qu'elle est une caractéristique importante de la création artistique, elle est longtemps restée la grande oubliée de l'histoire de l'art. Considérée comme superficielle, artificielle, futile, voire immorale, on lui attribue une valeur décorative, cosmétique, ce qui revient toujours à la penser comme accessoire. Dans le même temps, en raison de son pouvoir couvrant, la couleur est également associée à la séduction, à la tromperie, à la ruse, au maquillage et aux femmes. La couleur est donc soit dangereuse, soit insignifiante, soit les deux. Plus exactement : elle est dangereuse parce qu'elle est perçue comme insignifiante. Plus que les autres couleurs, le rose est victime de cette chromophobie : si les études scientifiques sur les couleurs se multiplient, peu d'entre elles abordent la question du rose. La thèse entend ainsi également combler des manques dans

l'historiographie du rose qui, malgré un engouement pour les recherches sur les couleurs – impulsé en France par Michel Pastoureau – est encore souvent considéré comme un dérivé du rouge et suscite moins d'intérêt que d'autres couleurs. En accumulant plusieurs « petites histoires » du rose – des anecdotes historiques, des mythes scientifiques, des légendes urbaines et numériques, des œuvres d'art, des films, des dessins animés ou des jeux vidéo, voire des créations populaires – la thèse retrace alors, à la fois, son histoire matérielle, lexicographique, symbolique et artistique, mais également son histoire politique – en lien avec l'histoire des mouvements féministes, gays et lesbiens et queers.

Le rose se révèle ainsi être une technologie de genre, telle que la définit Teresa de Lauretis : sa représentation est sa construction, y compris quand ces représentations visent sa déconstruction. Récupéré comme emblème par les luttes féministes, gayes ou queeres, les tentatives de réappropriation militantes, discursives et artistiques du rose ne parviennent ainsi pas non plus à se défaire de son lien à la féminité. Que ce soit par exagération – l'hyperféminité, une adhésion extrême aux rôles de genre féminin traditionnels – ou par détournement – à travers l'esthétique *camp* ou les performances drag –, ces stratégies révèlent certes la construction de cette symbolique, mais la renforcent aussi paradoxalement en la présentant comme effective. Au mieux, ces manipulations plastiques et théoriques de la couleur rendent apparents les processus de construction de la symbolique du rose, en relation avec le genre, mais toujours en participant à cette construction. La thèse s'attache alors à déconstruire les articulations entre le rose et le genre, la couleur, employée sur différents supports et à différentes époques, nous faisant croire que si le rose a toujours et partout été associé au féminin, c'est qu'il existe une essence féminine. Le rose est ainsi un outil d'in/visibilisation du genre, c'est-à-dire qu'il le rend visible en marquant la distinction entre ce qui est féminin et ce qui ne l'est pas – y compris au sein de la catégorie « hommes » – et, en même temps, il le rend invisible en faisant paraître cette distinction naturelle, mais aussi anecdotique, la relayant à un détail esthétique.

La thèse est divisée en quatre volumes nommés d'après les quatre lettres du mot « rose ». Le premier contient les cinq premiers chapitres de la thèse, à commencer par une exploration de ses emplois linguistiques, de ses utilisations en peinture comme en teinture, de même que sa place dans les systèmes chromatiques mis au point tant par des philosophe·sse·s, des chimistes, des physicien·ne·s ou des artistes depuis l'Antiquité (chapitre 1). C'est ensuite sur la « couleur chair » que j'ai porté mon analyse : nuance de rose faisant référence à la couleur du corps – de sa peau comme de ses entrailles –, son étude chromatique, historique et lexicale a mis en évidence que le rose, lorsqu'il représente la chair, fait toujours référence à la peau caucasienne, plus précisément à celle des femmes jeunes (chapitre 2).

Associé spécifiquement aux organes génitaux féminins, le rose est aussi un signe de femellité, compris comme renvoyant à la sexuation féminine, au seul génital : cette focalisation sur le sexe ouvre alors la voie à d'autres interprétations du rose comme symbole d'érotisme, référant avant tout à la vulve et à la sexualité – implicitement comprise comme hétérosexuelle – des femmes. Articulant histoire de l'art et histoire sociale, je suis ensuite revenu sur l'utilisation et la réception du rose au XVIII^e siècle français, époque durant laquelle le rose a trouvé un nom (chapitre 3). Bien que la couleur ne fut alors pas explicitement associée au féminin, ce sont souvent les femmes qui ont participé à répandre la mode du rose : via les corps nus des femmes dans les tableaux rococo, tout comme les robes des femmes aristocrates et leurs intérieurs assortis. Suivant une progression temporelle j'ai, en suivant, étudié la cristallisation du rose comme symbole de la féminité au début du XX^e siècle, d'abord avec la tradition des layettes, puis avec l'engouement pour le rose dans les années 1950 aux États-Unis, et enfin à travers les innombrables représentations du féminin dans les films d'animation et les jeux vidéo (chapitre 4). J'ai ainsi pu mettre en évidence l'existence du trope « rose pour les filles », décliné de diverses manières (y compris sur des personnages masculins), et diffusé par différents médias à travers le monde. Le chapitre 5 est consacré à la prétendue préférence féminine pour la couleur rose : une compilation des nombreuses recherches sur les préférences en matière de couleurs a montré que le rose est une couleur qui est généralement détestée par les hommes et les femmes, car la couleur est associée à des clichés de la féminité jugés dévalorisants. Cependant, l'attrait du rose pour les jeunes filles est avéré : elles le voient comme un signe de féminité leur permettant de revendiquer leur identité, à la fois individuellement et collectivement.

Le second volume poursuit avec le chapitre 6, dans lequel j'ai étudié les stratégies marketing qui orientent la fabrication et la communication de produits vers les femmes en utilisant massivement la couleur rose, ce qu'on appelle « *pinkification* ». Par une stratégie « du berceau à la tombe », le marketing de genre instaure ainsi une habitude de « consommation de rose » chez les femmes dès l'enfance, qui devient alors une caractéristique féminine garantissant aux femmes leur appartenance à la catégorie « femmes ». J'ai ensuite mis en perspective, chez les féministes, la réappropriation du rose dans les années 2000 et 2010 avec celle du violet dans les années 1970 (chapitre 7). J'ai ainsi pu montrer que le rose est davantage le symbole des luttes féminines contre les stéréotypes, que celui d'un féminisme qui remettrait en cause le concept même de féminité : toutes les tentatives de réappropriation féministes du rose contribuent paradoxalement à renforcer son lien au féminin, tout en participant à sa déconstruction en envisageant d'autres

modèles de féminité associés à cette couleur. Je me suis ensuite intéressé aux emplois masculins du rose, montrant qu'il existe une incompatibilité symbolique entre le rose et le masculin aux XX^e et XXI^e siècles qui produit un contraste sémiotique conduisant à une féminisation, puis à une homosexualisation symbolique (chapitre 8). Au sein des cultures noires, des classes supérieures, de certaines catégories professionnelles, l'incompatibilité rose/masculin peut toutefois être un marqueur d'individualité pour certains hommes. Enfin, dans le chapitre 9, je suis revenu sur l'histoire du rose comme symbole des luttes et des identités LGBTQ+ et queeres, de la récupération du marquage nazi par les militant·e·s d'ACT UP aux tactiques de résistances carnavalesques des Pink Blocs, en passant par l'emploi du rose par les folles et les drag queens. Il en ressort que le choix du rose comme emblème LGBTQ+/queer fait (presque) toujours référence à l'incompatibilité rose/masculin. J'en ai donc conclu qu'il n'y a pas de véritable signification queere du rose, mais plutôt des utilisations queeres du rose comme symbole de la féminité qui ne parviennent jamais vraiment à libérer le rose de sa connotation.

Le volume O se poursuit dans quatre textes complémentaires qui apportent des éléments originaux, que j'appelle « outre-rose », et qui ne pouvaient être intégrés au tapuscrit qu'au prix d'une déstructuration. Je déconstruis d'abord un article sur les origines prétendues naturelles de la préférence féminine pour le rose (outre-rose 1), avant de décliner le sujet du marketing de genre en me focalisant sur le cas particulier de la lutte contre le cancer du sein et l'implication des marques dans celle-ci (outre-rose 2). Dans l'outre-rose 3, je propose une analyse de la tendance *millennial pink*, particulièrement influente de 2016 à 2018, en lien avec un discours sur le genre et le féminisme. Enfin, je présente, sous l'angle du genre, une étude du rose Baker-Miller, couleur aux propriétés supposées apaisantes utilisée principalement dans les prisons pour calmer les détenus masculins.

Depuis plus de dix ans, j'ai entamé une transformation de mon mode de vie en intégrant la couleur rose dans tous les espaces où il était possible de le faire, une démarche artistique processuelle que j'appelle monochromatisme : je ne porte que des vêtements roses, mes cheveux sont teints en rose, je vis dans un logement dont les murs sont peints en rose et j'adopte un mode de consommation rose. Dans le volume S – aussi intitulé *Ma Vie en rose* –, je prolonge ma réflexion en revenant sur cette relation passionnée, sinon obsessionnelle à la couleur, de laquelle découle la recherche. Il fait en effet peu de doute que je ne me serais pas autant passionné pour cette couleur si elle n'était pas ce qu'elle est socialement et culturellement, s'il elle ne résonnait pas en moi comme le miroir d'expériences discriminantes auxquelles je dois me confronter. Endossant simultanément ou alternativement la casquette de chercheur-artiste ou d'artiste-chercheur, dans une articulation

entre conceptualisation théorique et expérimentation plastique, je montre alors en quoi mes recherches s'appuient sur et se nourrissent d'une pratique artistique, en exposant ses modalités et ses liens avec la thèse. Être constamment entouré et recouvert de rose, m'a ainsi permis de développer une sensibilité à la couleur, de même que m'habiller en rose au quotidien m'a permis de mesurer de façon empirique les effets concrets de cette couleur sur un corps perçu comme masculin, se traduisant par des violences verbales (moqueries, insultes), physiques parfois, qui sont surtout des violences sociales, traduction de rapports de domination entre les individu·e·s selon leur sexe, leur sexualité et/ou leur classe sociale.

Le quatrième et dernier volume contient, quant à lui, une somme de documents annexes, un catalogue d'images complémentaires, des entretiens avec des artistes, la liste des sources et la bibliographie, ainsi que les indispensables tables des matières et index qui permettent de naviguer facilement au sein de cet ouvrage composite pour le moins dense.

Au final, avec ce travail de recherche et de création étalé sur plus de cinq années, j'ai tenté de montrer l'intérêt d'investir davantage l'analyse historique et sémiotique de la couleur à travers l'exemple du rose. En multipliant les approches – historiques, sémiotiques, lexicographiques... – et en mettant le plus possible le cas du rose en perspective avec le rapport entretenu aux autres couleurs, j'espère avoir contribué à combler un certain nombre de manques dans l'étude de cette couleur. J'ai notamment montré comment le rose participe de la construction d'un régime visuel, qui accorde une façon de produire des images et une façon de les regarder, participant à la construction catégorielle du genre – mais aussi de la sexualité,

de la race, de la classe sociale et de l'âge. Néanmoins – et même si c'est un aspect ô combien intéressant et passionnant du rose, je ne voudrais pas résumer la couleur à sa seule symbolique: le rose procure avant tout un plaisir esthétique, lui-même associé aux souvenirs et aux émotions, certains communs à beaucoup d'entre nous – la floraison de certains arbres au printemps, la couleur du ciel lorsque le soleil se couche, les barbes-à-papa lors des fêtes foraines, etc. et d'autres plus personnels.



© ND – Nagasaki, Japon, 2009

Amandine CHARVET, *De primaires à secondaires? Les enseignant·e·s des écoles primaires supérieures de la Troisième République.*

Thèse de doctorat soutenue le 12 décembre 2022 à Paris.

Jury

Jean-François Condette, Professeur des Universités, Université de Lille (examineur); Renaud D'enfert, Professeur des Universités, Université de Picardie Jules Verne (examineur); Emmanuelle Picard, Maîtresse de conférences - HDR, ENS de Lyon (co-directrice); Xavier Riondet, Professeur des Universités, Université Rennes 2 (rapporteur); Rebecca Rogers, Professeure des Universités, Université Paris Cité (directrice); Marianne Thivend, Maîtresse de conférences - HDR, Université Lyon Lumière 2 (examinatrice); Yves Verneuil, Professeur des Universités, Université Lyon Lumière 2 (rapporteur).

Résumé

Un groupe professionnel de l'entre-deux? Tout comme les établissements dans lesquels il·elle·s enseignent, les enseignant·e·s des écoles primaires supérieures sont au cœur des mutations du système scolaire de la Troisième République. L'objet de cette thèse est d'interroger la constitution et l'évolution du groupe professionnel des enseignant·e·s des écoles primaires supérieures et de comprendre le rôle qu'il·elle·s tiennent dans les transformations du système scolaire français dans la première moitié du XX^e siècle. Initialement pensées comme « fleuron du primaire », ces écoles participent ensuite activement au développement du premier cycle du second degré. Ce travail analyse les conséquences et les modifications structurelles et réglementaires consécutives à cette évolution sur différents objets (les corps enseignants, les programmes...) et à différentes échelles (les établissements, les départements, les académies, la métropole et la colonie algérienne). Il s'intéresse aussi aux conditions qui rendent possibles cette évolution majeure. Il s'agit en particulier de souligner le rôle essentiel joué par les enseignant·e·s dans le passage d'un système par ordre à un système par degrés d'enseignement, première phase d'une massification du second degré, au travers de la constitution d'une identité professionnelle spécifique. Deux phénomènes concomitants sont centraux pour expliquer ces évolutions : la féminisation du groupe enseignant et sa professionnalisation. La féminisation agit comme moteur du changement, élément essentiel de la remise en cause des ordres d'enseignement mais aussi de l'affirmation de l'identité professionnelle du groupe. Dans le même temps, le processus de professionnalisation (hiérarchisation des positions et des statuts, affirmation d'un champ d'expertise autour des « scolarisations prolongées », parcours de formation particuliers) conduit le groupe enseignant dans son ensemble à s'autonomiser de l'enseignement primaire dont il est issu initialement.

Cette étude s'appuie largement sur une prosopographie du corps enseignant de trois académies, Aix-en-Provence, Grenoble et Alger), qui met en lumière ces constructions de parcours et leurs évolutions durant toute la période envisagée (Troisième République). L'analyse de cohortes et de trajectoires individuelles permet de mettre en lumière les régularités et les temporalités des transformations de ces carrières et les modalités d'affirmation d'une identité professionnelle propre, au travers de plusieurs types de sources : les textes réglementaires et administratifs, les dossiers de carrière (F/17 aux Archives nationales) ainsi que la presse associative et syndicale. Cette approche est complétée par une étude fine des transformations réglementaires et matérielles du monde des écoles primaires supérieures.

Mots clés : Troisième République, histoire, éducation, école, femmes, genre, intersectionnalité, professionnalisation, féminisation, enseignement post-obligatoire, enseignants, enseignantes, écoles primaires supérieures, France, Algérie, colonie.

Elyse DJELY, *L'image de la femme béninoise dans la littérature féminine contemporaine au Bénin.*

Thèse soutenue le 20 octobre 2022, Université de Lorraine / Universität Augsburg.
Co-tutelle des Pr Rotraud von Kulessa et Sylvie Camet.

Au Bénin, avec le projet de décret portant approbation des Statuts de l'Office Béninois des Arts, adopté le 7 avril 1983 par le Conseil exécutif, dont l'objectif est de contribuer à l'organisation progressive des artistes et des écrivains en coopératives ou en associations, l'avènement du renouveau démocratique et la Conférence Nationale des Forces Vives du 19 au 28 février 1990 vont visiblement permettre aux écrivains béninois de libérer la parole, ce qui donne naissance à l'émergence de nouveaux auteurs parmi lesquels l'on constate l'entrée remarquable de femmes écrivaines. Avant cet avènement, l'on pouvait surtout nommer deux femmes, Gisèle Hountondji et Collette Sénami Houetto, toujours présentes dans les manuels d'histoire de la littérature béninoise d'expression française. Si les femmes béninoises sous le renouveau démocratique jouissent d'une certaine liberté pour écrire ce qu'elles vivent ou veulent vivre en langue française, il faut dire que c'est l'œuvre de la colonisation qui a permis l'information et la sensibilisation de la société africaine à la place des filles à l'école, malgré les pesanteurs sociologiques telles les traditions ancestrales qui maintiennent la femme en état de subordination. L'avènement de la colonisation qui a jeté le discrédit sur les religions endogènes, a eu cependant l'avantage d'ouvrir un espace de réflexion sur la question de la scolarisation des filles.

De 1997 jusqu'à nos jours, émerge une nouvelle génération de femmes, avec par exemple des auteures telles Carmen Fifamè Toudonou, Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Euphrasie Calmont, Barbara Akplogan et Mireille Gandébagni. Ce sont les questions liées à leur condition et à leur place dans les instances sociales qui dominent leurs œuvres. Il faut aussi souligner la parution d'ouvrages collectifs qui constitue une initiative originale. Le but de ces ouvrages collectifs est de « se soutenir et de s'encourager » entre femmes. Sous la direction de Céline Avougnlankou, les femmes écrivaines du Bénin créent la première plateforme intitulée « Fémicriture », outil indispensable pour la visibilité de la littérature féminine.

La liberté de la presse, instaurée en 1990, ouvre le champ de la réflexion sur la place de la femme dans la société béninoise. La même année, sous le régime de Nicéphore Dieudonné Soglo, on assiste aux recrutements massifs d'enseignants, surtout des institutrices, les arriérés de salaires sont payés, l'économie s'est progressivement redressée et la multiplication des lycées pour jeunes filles devient possible dans tous les départements du pays, ce qui ouvre des perspectives positives pour les femmes. Ce phénomène est accompagné de la valorisation de la littérature béninoise à travers l'instauration de prix littéraires. Ces prix consacrent non seulement les auteurs, mais également les maisons d'éditions nationales.

Dominique Traoré affirme : « Les femmes africaines ont un statut différent de celui qui était le leur au moment des indépendances. Elles ont acquis beaucoup de droits et se retrouvent à divers niveaux de responsabilité dans la plupart des secteurs économiques et politiques. Aussi jouent-elles un rôle clé dans l'animation de la vie littéraire en se battant pour se forger des espaces d'épanouissement dans le difficile milieu de la culture et des arts du spectacle en Afrique. » (« Les défis des femmes de théâtre en Afrique Noire Francophone », in Sylvie Chalaye (dir.), *Théâtre d'Afrique au féminin*, L'Harmattan, 2014).

La littérature béninoise féminine est encore jeune et les instances de consécration telles que la presse, l'édition et les universités ont un rôle important à jouer pour mobiliser le lectorat. Actuellement, l'on relève au Bénin une prédilection des auteures pour le genre romanesque, alors que la littérature béninoise au lendemain des indépendances était dominée par le genre théâtral et poétique, dans le cadre d'une tradition littéraire au masculin. Les écrivaines de la nouvelle génération se sont emparées du genre romanesque qui est associé à une progression quantitative de la production littéraire. Le genre romanesque permet aux femmes auteures béninoises d'exprimer leur analyse des problèmes sociaux, le sujet de prédilection est la condition féminine, qu'il s'agisse du mariage, du monde éducatif, ou de la vie professionnelle. Bien que la tradition ancestrale continue de fixer la place

de la femme dans la sphère domestique, les thèmes abordés font entrevoir des relations homme/femme en mutation, et cette description est détentrice d'un potentiel subversif.

L'engagement des écrivaines confère à la littérature un rôle nettement politique : ainsi, depuis 2004, Adélaïde Fassinou occupe-t-elle le poste de secrétaire générale de la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO. Toute son activité en faveur d'un changement dans la vie des femmes trouve son expression littéraire dans *Modukpè*, *Le rêve brisé*.

De son côté, Angèle Kpeidja, dans son ouvrage autobiographique, *Bris de silence*, en dénonçant les violences que subissent les femmes en milieu professionnel, formule un plaidoyer sur le plan institutionnel, administratif, judiciaire et social pour que les femmes et les filles vivent leur plein potentiel de façon épanouie dans la société. Le récit autobiographique de la journaliste écrivaine, malgré la critique, a incité le gouvernement béninois à voter à l'Assemblée nationale trois textes de loi portant sur les violences sexuelles, les mariages forcés et le recours à une interruption volontaire de grossesse.

Par ces derniers exemples, nous voyons que l'impact politique des œuvres d'auteures béninoises est lié à l'interaction entre le dire et le faire, entre les thèmes abordés dans leurs œuvres et l'engagement des auteures dans les instances publiques.

Mélanie FABRE, *La craie, la plume et la tribune - Trajectoires d'intellectuelles engagées pour l'école laïque (France, années 1880 - 1914)*.

Thèse soutenue en novembre 2021 à l'EHESS. Elle a été dirigée par Vincent Duclert et Rebecca Rogers.

Jury

Céline Béraud, Carole Christen, Yves Verneuil, Patrick Cabanel et Florence Rochefort.

Résumé

Située au carrefour de l'histoire des intellectuel·le·s, de l'histoire de l'éducation et de l'histoire des femmes et du genre, cette thèse étudie la trajectoire d'une dizaine de femmes engagées dans la construction de l'école laïque sous la Troisième République, entre la période des lois scolaires et la Grande Guerre. Le but est d'analyser leur construction en tant qu'intellectuelles, tout d'abord en étudiant la manière dont elles accèdent à la culture savante, ensuite en analysant la façon dont elles mobilisent leur capital scolaire et leur expérience professionnelle dans l'instruction pour exprimer publiquement un point de vue critique. Il s'agit ainsi

d'analyser leur contribution aux débats qui secouent la Troisième République, dans un contexte où l'instruction laïque cristallise les controverses. L'école laïque apparaît à leurs yeux comme la quintessence de la culture républicaine et la clé de voûte de la société démocratique à construire.

La trajectoire personnelle et les engagements de ces femmes sont analysés à l'aune de la crise dreyfusarde, qui constitue une injonction à l'action et une période de refondation de la culture républicaine dans un contexte de « Guerre des deux France » marqué par la rivalité entre école laïque et école catholique. Leur parcours est aussi étudié au prisme de la poussée féministe qui marque le passage du XIX^e au XX^e siècle en questionnant l'institution scolaire.

Ce travail s'intéresse à quelques personnalités, jusqu'alors méconnues de l'historiographie, qui évoluent dans le monde de l'instruction, qui s'engagent au quotidien dans leur profession, mais qui posent souvent la craie pour tremper leur plume dans l'encre de la polémique, sans hésiter parfois, n'en déplaisent aux détracteurs des « femmes savantes », à monter à la tribune.

Tania LEJBOWICZ, *Violences et écarts aux normes de genre. Enquête sur les trajectoires de femmes victimes de violences sexuelles.*

Thèse soutenue le vendredi 18 novembre 2022 à l'Institut national d'études démographiques (Ined), 9 cours des Humanités, 93300 Aubervilliers.

Jury

Nathalie Bajos, Directrice de recherche, Inserm; Martin Blais, Professeur, Université du Québec à Montréal (rapporteur); Carole Brugeilles, Professeure, Université Paris Nanterre (co-directrice de thèse); Florence Maillochon, Directrice de recherche, CNRS (rapporteuse); Agnès Martial - Directrice de recherche, CNRS; Mathieu Trachman, Chargé de recherche, Ined (co-directeur de thèse).

Résumé

Les recherches sur les violences envers les femmes montrent que les minorités sexuelles féminines déclarent plus de violences sexuelles que les autres et que ces agressions sont plus souvent rapportées par des femmes aux comportements sexuels et conjugaux minoritaires (nombre plus important de partenaires sexuel·le·s et de relations de couple, premier rapport sexuel précoce, etc.). Comment comprendre les liens entre ces trajectoires minoritaires et ces expériences de violences? Pour y répondre, la thèse place le concept d'hétéronormativité au cœur de la réflexion. L'analyse des données de l'enquête *Violences et rapports de genre* (Virage, Ined, 2015-2016) et d'entretiens réalisés auprès de femmes victimes de violences

sexuelles montre qu'un double mouvement apparaît. Certains aspects des parcours sexuels et conjugaux minoritaires surexposent les femmes à ces faits : les préférences pour le même sexe, un nombre élevé de partenaires, une entrée précoce dans la sexualité. Si ces écarts suscitent des rappels à l'ordre qui se lisent dans les violences sexuelles, ils produisent aussi une mise à distance de ces normes : ces agressions façonnent les parcours sexuels et conjugaux et amènent certaines femmes à s'éloigner des normes de genre. Ces liens n'ont rien d'évident, mais ils présentent des caractéristiques spécifiques. En particulier, les distances à l'hétéronormativité prennent des formes différentes selon la sphère d'exercice des violences, l'âge auquel elles sont subies et les significations que les femmes leur accordent.

Si l'approche en termes d'écarts est éclairante, c'est bien l'ordinaire de la sexualité et ses normes qui favorisent l'exercice de ces agressions tout en contribuant à leur occultation. Ce constat invite à s'intéresser aux rapports des femmes aux violences sexuelles. Identifier, énoncer et dénoncer ces actes supposent certaines conditions et ressources spécifiques : ces trois processus varient d'une femme à l'autre, mais également au sein d'une même trajectoire, ce qui explique une part des écarts de déclarations de violences sexuelles.

En portant un regard démographique et sociologique sur les trajectoires des femmes victimes de violences sexuelles et en s'appuyant sur des données inédites, cette recherche améliore la compréhension des liens entre sexualités minoritaires, violences et rapport de genre, et contribue au renouvellement de la problématisation des violences de genre.

Mots clés

Genre, sexualité, violences sexuelles, minorités sexuelles, hétéronormativité, populations difficiles à joindre, étude des parcours de vie, méthodes mixtes, fusion de bases de données.

Revue féministes

FemEnRev : Féminisme en revue. Retour sur un programme essentiel pour l'histoire du féminisme

À Angers, les 16 et 17 novembre 2022, a eu lieu le colloque de clôture du programme CollEx Persée « Féminisme en revue ». Y ont été présentés les résultats de deux années de collecte, de numérisation, de documentation et de recherches sur un corpus de 20 titres de périodiques féministes publiés en France dans la seconde moitié du XX^e siècle. Occasion attendue de retrouver des collègues et amies ; de rencontrer, enfin, celles avec lesquelles s'étaient construits des liens à distance (Voir le programme du colloque en annexe).

LE PROJET FEMENREV

Il y a d'abord eu une rencontre lors d'un colloque entre Magali Guaresi (Histoire, Université Côte d'Azur) et Xavière Gauthier (fondatrice de la revue *Sorcières*, 1976-1982), suite à laquelle Magali a proposé la numérisation du corpus de recherche à la plateforme Persée (un des portails de revues de sciences humaines et sociales les plus utilisés). Persée les a alors encouragées à concourir à un appel Collex-Persée pour étendre le projet de numérisation à d'autres revues féministes, ce qui fut fait, en partenariat avec Christine Bard et le Centre des Archives du féminisme (Université d'Angers), la Bibliothèque Marguerite Durand, La Contemporaine, la BnF, etc.

Ont été mis en place un comité de pilotage et un comité scientifique composés de chercheuses, d'archivistes et de bibliothécaires, en lien avec des militantes rédactrices des revues en question. Le corpus, en cours de numérisation, comprend une grande variété de revues, éditées à différents moments depuis la Libération et couvrant les courants les plus variés : féminisme radical autonome, féminisme partisan, féminisme syndical, féminisme différentialiste, féminisme lutte des classes, féminisme lesbien, féminisme laïque, religieux, etc.

Citons : *Antoinette* (journal des femmes de la CGT), *Diplômées* (revue de l'Association des femmes diplômées des universités), *les Cahiers du féminisme* (LCR), *Choisir, la cause des femmes* (autour de Gisèle Halimi), *la Coordination des femmes noires*, *Des femmes en mouvement* (et la presse du groupe Psychanalyse et politique, des éditions et librairies des femmes), *Histoires d'Elles*, les publications de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au

travail), *la Revue d'en face* (revue politique féministe du mouvement de libération des femmes), *le Torchon brûle* (1971-1973, journal menstruel), *Lesbia magazine*, *Les Nanas beurs*, *Marie pas claire*, *Parole !*

Il est à noter que *Nouvelles Questions Féministes* et *les Cahiers du GRIF* ne font pas partie de ce corpus parce qu'elles sont déjà numérisées sur Persée ou des plateformes comparables.

Progressivement ces revues sont donc mises en ligne sur la plateforme Persée (<https://femenrev.persee.fr/>).

Les articles et illustrations de ces publications, avec le nom des auteures/autrices sont accompagnés de divers documents qui contextualisent et explicitent l'histoire et le projet éditorial, et de notices biographiques.

LE COLLOQUE

Ce colloque, dans une ambiance chaleureuse, a été l'occasion pour l'équipe de Persée, Agnieszka Halczuk et Jenna Lagha, d'exposer les résultats du travail de mise à disposition des revues : les différents parcours de consultation (par collection et dans la collection), les outils de recherche (le logiciel Jgalith, conçu spécialement pour Persée), les typologies utilisées et les problèmes rencontrés (l'absence de signatures, de dates ou de sommaires dans certaines revues) et les choix faits, en accord avec les « marraines » et les « rédactrices » ou leurs ayant-droit. Elles ont aussi exposé les limites dues au logiciel et au système de référencement Persée : l'impossibilité de feuilleter les revues (il faut cliquer pour ouvrir chaque texte, article, illustration, ou autre) ; les informations sur les autrices sont enfermées dans un système « d'autorités » contraignant.

Magali Guaresi a présenté le logiciel qui lui a permis d'analyser de manière quantitative le corpus de *Sorcières* avec assistance par ordinateur et l'intérêt de cette méthodologie de repérage des occurrences. Ceci révèle un triptyque discursif avec plusieurs pôles : autour du langage narratif (écrire et narrer les femmes pour les faire advenir autour du corps, du ressenti, de l'environnement), de la valorisation de l'écriture féminine, de la participation aux luttes des femmes. Ceci éclaire aussi l'évolution chronologique d'une revue dont la publication s'étale sur sept années et 24 numéros thématiques : les 16 premiers numéros sont centrés autour du je, du nous et de la négation ; puis du 17 au 24 on passe à l'imparfait, au passé ; c'est le temps du récit, de la narration, avec des textes plus longs et un triplement des volumes.

Anne Schneider a présenté un vaste projet pluridisciplinaire autour d'*Histoires d'Elles* et des archives de Leila Sebbar « EQelles », avec l'objectif d'un Dictionnaire Interactif Critique des Ressources Féministes DIRFem.

Justine Zeller a présenté « La presse du MLF en Midi-Pyrénées » : quatre revues entre 1976 et 1982. Il y a une tentative infructueuse de publication du « courant Lutte des classes » (certaines s'engagent alors dans *Les Cahiers du féminisme*). Il y a *La Lune rousse*, autour de la Maison des femmes de Toulouse, avec une fabrication artisanale et une parution irrégulière : 13 numéros entre 1977 et 1982. Cette publication témoigne des débats et des tensions autour de l'homosexualité à la Maison des femmes de Toulouse. Il y a aussi *Différence* (6 numéros, 1979-80). Lié au courant Psychanalyse et politique il y a *Des femmes en mouvement en Midi-Pyrénées* (3 numéros en 1982), suivie de *Désormais* (un numéro) puis de *Les femmes du Sud, un journal du MLF* (2 numéros, novembre 1985 et mars 1986). Rappelons que ce courant a déposé en 1979 le sigle MLF à l'INPI. L'influence des revues parisiennes est donc manifeste, mais on note des particularités régionales, notamment l'opposition au séparatisme lesbien et le désir d'ouverture vers l'extérieur.

Nous avons entendu les retours d'expérience de « marraines » ou d'« actrices-rédactrices », qui souvent sont les deux à la fois.

Sorcières, les femmes vivent a été la première des revues mises en ligne (<https://femenrev.persee.fr/sorcières>).

Xavière Gauthier a été sa directrice de publication depuis sa création en 1975 jusqu'en 1980, mais les comités de rédaction étaient évolutifs, formés d'écrivaines et de plasticiennes. Elle a rendu compte de la réception de la revue dans la presse, depuis *Le Quotidien des femmes*, jusqu'au *Figaro*, au *Nouvel Observateur*, aux *Nouvelles Littéraires*, au *Monde*, au *Point* et dans *l'Encyclopedia Universalis* en 1999, avant de faire l'objet de thèses dans les années 2000. Le succès de cette revue a été tel que la maison d'édition Stock, qui l'a hébergée, a même accepté de salarier pendant un temps les deux principales responsables de la revue.

La Revue d'en face et *Parole !* ont été les suivantes. J'en étais à la fois marraine (avec Christine Bard) et rédactrice, ce qui m'a donné l'occasion de renouer avec (certaines de) celles qui ont fait ces revues et de revenir sur ces expériences fondatrices dans ma propre histoire militante, deux revues, à la fois proches dans leur positionnement politique et différentes dans la composition de leur Comité de rédaction et dans leur histoire.

Parole ! n'a eu qu'un seul numéro, en 1978 ; mais la collaboration entre les membres du collectif de rédaction a continué (<https://femenrev.persee.fr/parole>), avec de nombreuses publications communes, notamment dans *les Temps Modernes* et jusqu'à très récemment (le numéro 27 de *Sens public* « Simone de Beauvoir et le MLF »).

La Revue d'en face a été publiée entre mai 1977 et l'automne 1983. Elle est ainsi un témoignage de l'évolution du MLF au cours de ces sept ou huit ans, notamment

de la recomposition du paysage féministe avec l'élection de Mitterrand et le début des études féministes. La numérisation de ces revues s'accompagne de textes importants relatant « L'histoire de la revue (d'en face) par celles qui l'ont faite » et de notices biographiques de certaines d'entre elles ; « l'histoire de la revue (*Parole !*) et de celles qui l'ont faite, accompagnée de réflexions de chacune autour de la revue et de l'histoire du MLF.

Judith Ezekiel a complété la présentation de *la Revue d'en face*, à travers son témoignage sur l'origine politique de la revue, l'AMR (Alliance Marxiste Révolutionnaire) groupe d'extrême gauche d'où viennent celles qui ont fondé « Le Cercle Elisabeth Dimitriev », à l'origine de la tendance « Lutte des classes » du MLF et sur son propre itinéraire depuis son arrivée en France (des États-Unis). Judith témoigne de l'accueil chaleureux qu'elle a reçue à la revue et de l'atmosphère joyeuse qui y régnait. Elle voit la revue comme une transition entre une revue militante et une revue d'études féministes. Elle évoque aussi la fin de la revue autour de son propre cas : son décrochage en 1983, pour raisons de santé et pour se consacrer à sa thèse, et ce moment où ce qui était joie devient un fardeau.

En ce qui concerne la présentation sur la plateforme (<https://femenrev.persee.fr/la-revue-d-en-face>), l'équipe de *la Revue d'en face*, a innové autour de Corinne Welger, co-fondatrice de la revue, qui a depuis acquis des compétences en « humanités numériques ». Elle a ainsi proposé une lecture selon quatre entrées ; lire la revue, histoire de la revue, quelques-unes du collectif de rédaction, les autrices, chacune étant illustrée par des photos (d'époque), des illustrations. Cette présentation a été mise en œuvre, grâce à l'écoute de l'équipe de Persée, notamment de Sébastien Mazaresse. Celui-ci a depuis changé de poste, mais il était en lien zoom avec le Colloque, ce qui nous a permis de lui exprimer notre reconnaissance enthousiaste. *Parole !* est présentée selon le même modèle.

Le Torchon Brûle, journal du Mouvement de Libération des femmes, occupe une place très particulière dans l'histoire du féminisme des années 1970. Se déclarant « menstruel », ce journal qui ne comporte ni dates, ni sommaires, ni signatures a eu six numéros entre 1971 et 1973 ; il est pourtant l'expression incontournable du MLF dans sa période d'expansion. Ses « marraines » Nadja Ringart, Marine Gillis et Barbara Meazzi font une véritable enquête pour retrouver les noms, recueillir des témoignages, etc. Ainsi, le projet FemEnRev permettra, non seulement la mise à disposition de ce journal introuvable, mais écrira une page d'histoire du mouvement féministe.

Histoires d'Elles : Martine Storti a rappelé l'origine de ce journal, depuis un dîner de juin 1976 entre plusieurs journalistes évoquant leurs souffrances dans les « journaux de mecs » où elles écrivaient, *Libération*, *Politique hebdo*, etc., leur désir de faire leur propre journal.

C'est le moment où le MLF est en pleine mutation. Après le vote de la loi Veil, le féminisme se diffuse dans la société, les maisons d'édition créent des collections « femmes ». Ce n'est pas un hasard si tant de revues voient le jour dans ces années-là. C'est d'ailleurs la même chose au niveau européen, comme en témoigne la rencontre européenne de la presse féministe. *Histoires d'Elles* y rencontre *Effe*, *Emma*, *Les Cahiers du GRIF*, *Bécassine en lutte*, *Sapho*, etc.

Histoires d'Elles veut parler des problèmes des femmes, mais aussi parler du monde en général avec une approche féministe. Un numéro zéro sort le 8 mars 1977 afin de lancer une souscription. Un million de francs (de l'époque) est rassemblé, ce qui ne permet pas du tout de salarier des journalistes comme l'auraient souhaité les fondatrices. C'est donc de façon militante, encore, que Hélène Bellour, Pascaline Cuvelier, Marie-Odile Delacour, Nancy Huston, Evelyne le Garrec, Leila Sebbar, Dominique Pujebet, Martine Storti, entre autres, ont fait *Histoires d'Elles*. Si celui-ci n'a pas pu être hebdomadaire, il avait tout de même 1 000 abonnements, et la vente au numéro atteignait 10 000 exemplaires. Après 1980, certaines des fondatrices, dont Martine Storti et Marie-Odile Delacour, ont quitté le journal, qui a encore continué quelque temps.

Pour signaler les relations existant entre les revues à l'époque, je rappelle que c'est à l'occasion du numéro zéro d'*Histoires d'Elles* et à la demande de ses protagonistes, que j'ai entrepris, avec quelques autres une recherche sur l'origine du 8 mars, pleine de surprises. Cet article, « Attention, une commémoration peut en cacher une autre », était signé « la boîte d'allumettes » ; suivaient les noms de Josée Contréras, Anny Desreumaux, Christine Fauré, Liliane Kandel et Françoise Picq. J'ai continué cette recherche par la suite, avec Liliane Kandel et nous avons publié dans le n°12 de *la Revue d'en face*, « Le mythe des origines, à propos de la Journée internationale des femmes ».

Josette Trat et Anne-Marie Pavillard sont à la fois marraines et rédactrices des *Cahiers du féminisme*. Ceux-ci ont été publiés entre 1977 et 1998, soit 81 numéros. La particularité de cette revue, c'est qu'elle a été publiée sous l'égide d'une organisation politique, la LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire). Les rédactrices étaient à la fois féministes, membres de la LCR et syndicalistes. Bénévoles évidemment, mais elles n'avaient pas comme les autres revues de problèmes d'édition ou de financement, ceux-ci étant pris en charge par la LCR, qui publiait alors un quotidien et avait sa propre imprimerie. Pour autant, le comité de rédaction jouissait d'une totale autonomie vis-à-vis de l'organisation. Au cours des années, le contenu de la revue a évolué, bien sûr. Les dossiers ont été de plus en plus conséquents. Chacune y apportait ses compétences. Josette faisait des enseignements féministes à l'Université Paris 8, Anne-Marie était bibliothécaire. Une rubrique « Histoire » a été développée, avec des entretiens

avec des historiennes, des recherches en bibliothèque, à Marguerite Durand, au Musée social, à la Bibliothèque nationale, etc., particulièrement sur « les rendez-vous manqués du féminisme et du mouvement ouvrier ». La revue a accompagné les mobilisations politiques, immergée dans le mouvement social (comme en 1995 avec la grande manifestation du 25 novembre, la CADAC et la fondation du Collectif national pour les droits des femmes).

Les rédactrices ont jeté l'éponge en 1998, fatiguées de continuer à tenir la revue, étant de moins en moins nombreuses et ne voyant pas venir de relève. En 2010, pour les « Quarante ans du MLF », elles ont publié un livre, *Cahiers du féminisme. Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)*, avec Josette Trat comme coordinatrice (éditions Syllepse).

Ce colloque, passionnant de bout en bout, s'est achevé avec la projection d'extraits de documentaires sur les revues : vidéos du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir et images d'archives de l'INA présentées par Catherine Gonard.

De multiples rencontres ont eu lieu entre participantes qui avaient beaucoup à échanger et qui ont profité des pauses multiples, cafés, déjeuners, thés, sans oublier un dîner mémorable. FemEnRev a tissé des liens qui ne s'arrêteront pas de sitôt.

Françoise Picq



© ND – Paris, 2022



ANNEXE: PROGRAMME DU COLLOQUE

Mercredi 16 novembre

- **9h30:** Christine Bard, Nathalie Clot et Magali Guaresi, *Introduction*.

Presses féministes: numériser, archiver, diffuser

- **10h00-11h00:** Anne Schneider, « *En quête de soi, En quête d'Elles* ». *Histoires d'elles* et les archives de Leïla Sebbar.
- **11h30-12h30:** Jenna Lagha et Agnieszka Halczuk, *Enjeux éthiques des choix techniques faits pour la Perséide FemEnRev*.

Retours d'expériences des marraines de FemEnRev

- **14h30-15h00:** Marine Gilis, Barbara Meazzi et Nadja Ringart, *Les carottes sont cuites et le torchon brûle*.
- **15h15-15h45:** Françoise Picq et Corinne Welger, *la Revue d'en face et Parole!*

La presse féministe en région

- **16h15-17h00:** Justine Zeller, *La presse du MLF en Midi-Pyrénées*.

Jeudi 17 novembre

Masterclasses « Analyser les corpus de presse féministe »

- **10h00 - 10h45:** Magali Guaresi, *Approches quantitatives. Le cas de la revue Sorcières. Les femmes vivent*.
- **11h00 - 11h45:** Aisha Bazlamit, *Approches qualitatives. Le cas de la littérature et du militantisme dans les écrits journalistiques des femmes (fin XIX^e-début XX^e siècle)*.

Mémoires et témoignages d'actrices-rédactrices

- **13h45-16h00:** Xavière Gauthier, *Sorcières. Les femmes vivent*; Martine Storti, *Histoires d'Elles*; Judith Ezekiel, *la Revue d'en face*; Anne-Marie Pavillard et Josette Trat, *Les Cahiers du féminisme*.

Traces audiovisuelles du travail féministe en revues

- **16h15-17h30:** Projection et discussion avec Nicole Fernandez Ferrer (Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir) et Catherine Gonnard (INA).

LES 125 ANS DU JOURNAL *LA FRONDE*

Au calendrier des anniversaires féministes, il en est un, en 2022, qu'il convient de souligner : celui de la création du premier quotidien au monde, *La Fronde*, au sein duquel pas un poste, de l'écriture jusqu'à la manutention, qui ne soit occupé par des femmes. Marguerite Durand, son instigatrice, travaille à la réalisation du premier numéro à paraître le 9 décembre 1897. Il y est affirmé qu'un tel écrit « réclame l'égalité des droits, le développement sans entraves des facultés de la femme, la responsabilité consciente de ses actes, une place de créature libre dans la société ». Donc, non seulement l'équipe est constituée par des femmes, mais le propos tenu est destiné aux femmes et travaille à leur émancipation. D'ailleurs, la rédaction est simultanément occasion d'offrir un travail intéressant et gratifiant à des contributrices qui savent que les emplois qui leur sont d'habitude réservés sont peu qualifiés, peu rémunérateurs et, si ce n'est difficiles, du moins ennuyeux. La parution régulière s'étendra jusqu'en 1903, puis de 1903 à 1905 le journal deviendra un supplément mensuel de *l'Action*, il fera une courte réapparition en 1914, et enfin de 1926 à 1928. Les questions financières ne sont évidemment pas étrangères à ces aléas, mais la traversée de la guerre en est également responsable. La publication a connu des chiffres de vente importants, allant jusqu'à des tirages de 50 000 exemplaires dans la première période, mais la prise de conscience collective est longue et saccadée, comme en témoigne d'ailleurs la création presque fortuite de cet organe de presse : Marguerite Durand découvre en 1896, au Congrès international des Femmes, un monde de combat qu'elle ignorait. Venue pour le compte du *Figaro* avec la charge de produire un compte rendu satirique décrivant viragos et bas-bleus, elle renonce à ce billet, immédiatement rendue sensible aux questions d'emploi, de salaires, d'égalité : « *Je me rendis aux Sociétés savantes où se tenait le congrès et je fus frappée par la logique du discours, le bien-fondé des revendications et la maîtrise, qui savait dominer l'orage et diriger les débats, de la présidente Maria Pognon* », rappelle-t-elle bien des années plus tard lors d'une interview pour *Woman Today*.

Au fond, le journal est l'émanation de cette subjectivation brusque et nouvelle. Les bureaux, installés au 14, rue Saint-Georges à Paris, accueillent les visiteurs, au bar notamment, dans l'idée de convaincre d'une sociabilité attendue et non d'un affrontement avec les hommes. Dans son article « *La Fronde* accueillie par ses pairs et jugée par les siens⁹ », Anne-Claude Ambroise-Rendu mentionne plusieurs effets de réception encourageant cette initiative plus qu'on ne l'aurait supposé. Elle cite Jules Destrée qui salue la singularité de l'entreprise ou encore Maurice

⁹ In *Le Temps des médias* 2009/1 (n°12), pages 279 à 284

Barrès qui commente : « *Je ne vois aucune raison pour qu'un journal féminin ne réussisse pas admirablement. Et voici pourquoi : le livre du siècle qui a eu peut-être le plus d'éditions, et qui, en tout cas, a produit des résultats importants est un livre de femme : La Case de l'oncle Tom ; et, en France, deux des écrivains les plus caractéristiques, ayant exercé dans l'ordre sentimental et des idées la puissance révolutionnaire la plus considérable, sont M^{me} de Staël et George Sand.* » Bien entendu, l'approbation en demi-teinte de certains politiques ou littérateurs masculins n'est pas une unité de mesure du bien-fondé d'une entreprise, mais elle révèle la conscience diffuse d'un manque. C'est Marguerite Durand elle-même qui en 1902 synthétise les effets produits par cette action collective en ironisant sur le surnom donné à son quotidien : « *Le Temps en jupons* ». Plus qu'une offense et un jeu très convenu sur les stéréotypes, elle montre qu'il s'agit d'un hommage larvé, dans la mesure où la comparaison met en relation *La Fronde* avec un journal de facture sérieuse. C'est d'ailleurs ce qui déconcerte le plus, non que des femmes aient pris la plume, mais qu'elles ne l'aient pas prise pour des frivolités. D'une certaine manière, les sectateurs sont un peu déçus, car cette équipe qu'on vouait aux jalousies et aux chamailleries considérées comme typiques de l'agir féminin, cette équipe est solide et s'adonne à des analyses approfondies et documentées. Très vite d'ailleurs les implications politiques ont été nécessaires¹⁰, puisque les années de parution coïncident avec celles de l'affaire Dreyfus, des élections législatives, de l'empire colonial, des débats sur la laïcité, et plus tard encore de la guerre. Les sujets sont tous abordés et la focalisation sur la condition des femmes est loin d'être un enjeu exclusif, même s'il constitue un prisme d'interprétation. Ainsi en va-t-il de l'examen de l'Affaire selon Maria Pognon : « *Moi, féministe convaincue et anxieuse de voir réformer le code, je prétends que si nous ne demandons pas justice pour un condamné que nous avons lieu de croire innocent, nous n'avons pas le droit de réclamer justice pour nous.* » *La Fronde* sera d'ailleurs le seul journal à se préoccuper du sort de M^{me} Dreyfus, lançant un appel public afin que celle-ci puisse partager l'exil de l'officier. En résumé, les principes édificateurs sont proches du socialisme, du laïcisme et bien entendu du féminisme, ce que la transformation en coopérative met en quelque sorte en pratique.

Le plus difficile de l'entreprise a été de rassembler des rédactrices, car, justement, la tâche exigeait une disponibilité que peu de femmes sont susceptibles de donner : non seulement du temps, mais une certaine liberté à se mouvoir, voyager, aller à la rencontre d'autrui. Les femmes, généralement revendiquées par les époux,

¹⁰ Dans son article, « *La Fronde, un "journal entièrement dirigé, rédigé... par les femmes" au cœur de l'Affaire* », in *Être dreyfusard hier et aujourd'hui*, Gilles Manceron et Emmanuel Naquet (dir.), PUR 2019, Colette Cosnier va plus loin considérant même que la création du journal serait liée à l'engagement dans le dreyfusisme.

aliénées à l'espace domestique, ne sont pas nombreuses à pouvoir se consacrer à un métier aussi prenant que celui de la presse. Il fallait l'expérience de Marguerite Durand au *Figaro* pour assurer cette dynamique; ayant elle-même entrepris de nombreux reportages, elle connaissait de l'intérieur les exigences du métier. Elle parvient donc à réunir des alliées telles que Séverine (Caroline Rémy), journaliste, Jeanne Chauvin, une des premières avocates, Dorothea Klumke, une des premières astronomes, Bradamante, Jeanne Brémontier, Maria Vérone... mais cela ne suffit pas toujours à obtenir l'accès aux lieux de l'histoire que protègent encore des procédures ségrégatives. À l'autre extrémité de la chaîne, les choses ne sont pas plus faciles: quelles sont les



destinataires? L'un des paradoxes de cet outil est qu'il se construit en partie pour des ouvrières, des prolétaires, qui n'ont pas les moyens d'acquérir un journal; les bourgeoises, qui détiennent au contraire l'aisance financière, ne font quant à elles pas l'effort d'une telle lecture. *La Fronde* se trouve donc à l'intersection de deux mondes, dont l'un est son ancrage idéologique et l'autre son potentiel soutien économique, les deux faisant quelque part défaut. Le lectorat privilégié sera donc le milieu intellectuel et spécialement celui des enseignants plus curieux de cette expression de femmes luttant à l'obtention de leurs droits et à la reconnaissance de leurs intérêts.

Comme l'écrivait Marie Anne de Bovet en tête du premier numéro: « *Qui donc disait qu'une preuve de l'existence de Dieu assez forte pour dispenser d'en chercher d'autres est la rage où son seul nom jette ses détracteurs? Car on ne s'acharne point contre le néant, et la valeur de l'ennemi se mesure à l'âpreté de l'attaque.* » Déconstruisant la violence masculine, elle en déduisait que cette dernière redoute en face l'émergence d'une force véritable, sinon, pourquoi s'exercerait-elle? 125 ans plus tard, *La Fronde* a disparu, mais de nouvelles frondes se font jour, relayant des combats qui ont pris d'autres formes, mais dont bien des enjeux, en leur fondement, demeurent les mêmes.

Sylvie Camet

Notes de lecture

Autour du consentement



© ND – Paris, mars 2022

Voici deux livres qui s'inscrivent dans le grand débat actuel sur la question du consentement, dont les temps forts ont été la publication du livre de Vanessa Springora *Le consentement* et le mouvement #MeToo. À première vue, ces deux livres défendent des points de vue opposés ; mais, pour moi, ils sont en cohérence et nécessaires l'un à l'autre.

Catherine le Magueresse, *Les pièges du consentement, pour une redéfinition pénale du consentement sexuel*, Editions iXe, 2021, 228 pages

« La présomption de consentement est une fiction légale et culturelle qui dispense celui qui initie un contact sexuel de s'assurer du consentement effectif – voire du désir – de l'autre. »

Catherine le Magueresse est juriste, elle a été présidente de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail) de 1998 à 2008. Ce livre s'appuie sur son expérience auprès de femmes victimes de violences et de son travail de recherche pour une thèse de Droit pénal, *Les femmes, victimes de violences sexuelles masculines confrontées au droit pénal de fond*.

Citant de nombreuses affaires judiciaires qui ont fait l'actualité, elle s'intéresse à la notion de consentement, alléguée par le ou les mis en cause. Aussi étrange que cela paraisse, en regard du rôle de séparateur entre légalité et illégalité qui lui est attaché, cette notion n'est pas définie par le Code pénal. Celui-ci se contente d'énumérer les cas d'exclusion: lorsque le mis en cause a usé de violence, contrainte, menace ou surprise. Autrement dit, le consentement est présumé, sauf dans ces cas limités, qu'il incombe à la plaignante de démontrer.

C'est cette présomption de consentement, jusqu'à preuve du contraire, qui explique l'inefficacité du traitement juridique et judiciaire des violences sexuelles. La justice ne punit qu'un nombre très restreint de violeurs et d'agresseurs sexuels. Selon les enquêtes de victimisation moins de 1 % des viols aboutissent à une condamnation.

Cette présomption de consentement ne tient pas, ni théoriquement ni pratiquement, insiste Catherine Le Magueresse; et elle cite Carole Pateman (*Le contrat sexuel*, 1988) et Nicole-Claude Mathieu « Quand céder n'est pas consentir: des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes » (in *l'Anatomie politique*, 1985).

Le contrat social originel, sur lequel repose la démocratie libérale, s'est conclu entre frères. Ceux-ci, s'affranchissant de la tutelle paternelle, ont délibérément exclu les femmes qui ne pouvaient prétendre au statut d'individu autonome, soit en raison de leur statut marital, soit en raison de la « nature » qu'on leur supposait. Mais elles sont, en même temps, considérées comme incapables de consentir et supposées toujours consentantes du fait de leur subordination.

En droit, elles sont devenues citoyennes à équivalence avec les hommes, du moins dans nos pays; mais elles vivent toujours dans une société patriarcale, pensée par et pour les hommes, où les inégalités et les rapports de pouvoir sont toujours marqués; ce qui fait peser un doute sur la réalité du consentement.

L'approche en termes de « consentement », ne peut pas servir de base à une relation sexuelle égalitaire, souligne l'autrice; elle renforce une vision asymétrique des relations entre les hommes et les femmes, les premiers ayant un rôle actif de proposition, de demande, voire d'exigence, tandis que les autres « consentent », ou manifestent leur refus dans les formes reconnues par le droit et la société, sinon l'agresseur pourra alléguer avoir cru au consentement.

Pour Nicole-Claude Mathieu, la prise en compte du pouvoir et de la domination rendent le consentement suspect lorsque des déterminants matériels et psychiques entrent en jeu. Le consentement de la personne dominée est la justification dont se prévaut le dominant pour légitimer son pouvoir, mais il s'agit d'une mystification, d'un retournement pervers. Céder n'est pas consentir!

Contrairement à l'idée, fort répandue, que l'arsenal législatif est suffisant et que c'est son application qui fait défaut, Catherine Le Magueresse pense qu'il est nécessaire de changer la loi pénale pour briser « l'infamant carcan de la présomption de consentement qui pèse sur les victimes » (p.187). Elle examine alors les sources du droit international et européen, certaines législations étrangères et différents contre-modèles. Le Comité CEDEF de l'ONU, le Conseil de l'Europe, la Convention d'Istanbul invitent les États à mettre le consentement volontaire au cœur de la définition du viol. Les législations d'Espagne, du Canada, de Suède, formulent de nouvelles exigences de consentement positif.

Changer le droit ne résoudra pas tout, certes, et Catherine Le Magueresse insiste sur la nécessité de déconstruire le sexisme, d'éduquer à l'égalité et à la considération de l'autre. On sait que la loi, depuis 2001, prévoit que tous les élèves, des classes primaires au lycée doivent avoir chaque année trois séances « d'information et d'éducation à la sexualité ». On sait aussi que l'inapplication de cette loi est régulièrement dénoncée depuis vingt ans, en pure perte.

N'empêche que la juriste croit à l'efficacité du droit pour conduire à des changements sociaux.

Irène Théry, *Moi aussi, la nouvelle civilité sexuelle*, Seuil, 2022, 400 pages.

Irène Théry est sociologue du droit, de la parenté et du genre, directrice d'études à l'EHESS. Avec *Moi aussi*, elle prolonge et couronne le travail de recherche de ses précédents ouvrages.

Le Démariage, justice et vie privée (1993) analysait en profondeur les changements des normes sexuelles et des relations entre les sexes. *La Distinction de sexe, une nouvelle approche de l'égalité* (2007) envisageait de façon très particulière la question de la différence des sexes et de sa construction, insistant sur sa dimension relationnelle. Ici elle inscrit le mouvement #MeToo dans la perspective qu'elle a dessinée. Elle y voit une révolution dans la très longue histoire du consentement, des changements dans les définitions du permis et de l'interdit.

Il m'est impossible de rendre justice à la richesse de ce livre érudit, aux connaissances rassemblées et articulées. Je dois me contenter d'indiquer à grands traits le schéma de la démonstration.

Pour comprendre la généalogie de #MeToo, Irène Théry expose une histoire du consentement, marquée par trois révolutions. La première a eu lieu autour du XVI^e siècle, avec le mariage chrétien qui exige le consentement au mariage. Dans une longue période, marquée par des tensions entre la doctrine consensualiste de l'Église et l'affirmation par le pouvoir laïc du caractère social du mariage, règne une double

morale. Une morale pour les femmes, une autre pour les hommes, mais aussi une répartition des femmes en deux catégories : filles honnêtes et filles publiques.

Le deuxième bouleversement a lieu en Occident avec les grandes révolutions démocratiques du XVIII^e siècle. Les contradictions ne sont pas absentes dans ce moment qui inaugure la pensée démocratique moderne. D'un côté, le mariage civil (1792) invente le mariage d'amour et le libre choix du conjoint, ce qui donne un nouveau sens au consentement. D'un autre côté, l'époque admet comme évidentes la hiérarchie des sexes et l'inégalité de leurs droits. Et bientôt, le Code Napoléon organise la dépendance et l'obéissance de la femme à son mari. Il institue un ordre sexuel matrimonial (bonnes mœurs, pathologisation de l'homosexualité) ; les femmes sont encore divisées en deux catégories (dignes épouses et mères de famille / prostituées et filles-mères).

La troisième révolution du consentement est celle du « démariage ». Pendant des siècles, le mariage avait été le grand organisateur du permis et de l'interdit : d'un côté la sexualité permise, autorisée et valorisée, de l'autre la sexualité interdite, disqualifiée ou condamnée, avec les secrets de famille qui faisaient tenir le tout. Avec le « démariage », le mariage cesse d'être un impératif social : se marier, ne pas se marier, se démarier est désormais une question personnelle, l'affaire du couple, dont le nouvel idéal est celui du duo, du mariage-conversation. C'est désormais le consentement à la relation sexuelle elle-même qui fait le partage entre sexualité permise et interdite.

C'est dans ce contexte que #MeToo prend tout son sens. L'enjeu n'est pas (ou pas seulement) l'écoute de la souffrance des victimes et la répression des violences sexuelles, mais une transformation bien plus vaste : recomposer la distinction entre le permis et l'interdit et contribuer à établir de nouvelles références et valeurs communes, de nouvelles mœurs, une nouvelle civilité sexuelle pour tout le monde. Les caractéristiques traditionnelles de la sexualité matrimoniale sont remises en question. La division entre une bonne sexualité orientée vers le couple et la procréation et une mauvaise sexualité associée au plaisir, au péché et à la prostitution disparaît et, avec elle, le principe de la bipartition des femmes. Le principe de dissymétrie entre sexualité masculine de conquête et sexualité féminine de citadelle est remis en question. La virginité féminine jusqu'au mariage, la spécificité de l'adultère féminin, perdent leur raison d'être. Comme aussi la notion de devoir conjugal : le viol par l'époux doit être reconnu comme tel, le féminicide est l'un des pires meurtres.

Au principe de complémentarité hiérarchique entre les hommes et les femmes, considérée autrefois comme la seule façon d'organiser la vie, est substituée une nouvelle forme de relation entre des individus libres et égaux. C'est le nouvel idéal du couple duo, où les femmes deviennent interlocutrices.

Dans cette perspective, l'asymétrie du consentement peut laisser place à une vision radicalement nouvelle. Il s'agit désormais du consentement amoureux, où l'épanouissement sexuel (fondamentalement privé, intime et érotique) a toute sa place et qui devra poursuivre au sein de la famille son aventure propre, sans s'abolir dans la parentalité. Vieillir ensemble n'est pas acquis d'avance, il faudra tout au long réitérer le consentement sur des bases renouvelées.

Irène Théry valorise #MeToo en le situant dans une perspective socio-historique comme un moment essentiel de la troisième révolution du consentement. Cela ne l'empêche pas d'y voir aussi la révélation des viols commis en situation de hiérarchie, de pouvoir, de domination et d'emprise. Et de rejoindre Catherine Le Magueresse pour plaider la nécessité d'un changement du droit français et l'adoption d'une nouvelle définition légale du viol. Elle n'ignore pas non plus les dérives possibles de ce mouvement sociétal : que certain·e·s puissent instrumentaliser cette cause pour régler des comptes personnels, ou promouvoir des attitudes de purification collective et de désignation de boucs émissaires.

L'originalité de ce livre consiste dans les chapitres « Moi aussi », intercalés au long de la démonstration historique. La sociologue du droit et du genre se dévoile dans son histoire personnelle et dans les polémiques où elle a été prise. Et, bien sûr, cela m'intéresse tout particulièrement parce que j'ai partagé certaines expériences avec elle (voir FemEnRev sur le site de Persée, l'histoire de *la Revue d'en face* et la notice biographique d'Irène) et que j'ai souvent été d'accord avec elle. Du temps de notre jeunesse militante, dans *la Revue d'en face*, Irène avait osé mettre en question le concept féministe radical de sexage de Colette Guillaumin, alors considéré comme un acquis fondateur du féminisme. J'avais, moi aussi, mis en question cette conception politique : « Féminisme, matérialisme, radicalisme » (*la Revue d'en face*, n°13, hiver, 1982).

Quand elle a voulu prolonger cet engagement par autre chose que du militantisme, Irène a fait des choix épistémologiques en continuité avec ces conceptions. Refusant le « dévoilement » sociologique de l'universelle domination de la « classe des hommes » sur la « classe des femmes » et le déconstructionnisme identitaire des *feminist studies* américaines, elle s'est appuyée sur « l'approche relationnelle du genre comme manière d'agir instituée » de Marcel Mauss. Cette règle « ne sépare pas l'humanité en deux classes d'individus, mais les distingue pour les lier via de multiples *statuts relationnels*, masculins, féminins, neutres ou mixtes » (p. 94).

Ainsi Irène a-t-elle appris à être minoritaire parmi les féministes. Puis elle s'est trouvée prise dans une violente polémique transatlantique à propos de l'affaire DSK, dont elle s'explique ici. Même si elle avait insisté sur la « présomption de véracité » à laquelle avait droit la plaignante, elle a été accusée, et avec elle les femmes françaises dans leur généralité, de tolérance à l'égard des « conduites »

sexuelles des hommes de pouvoir. Il s'en est suivi « un étrange règlement de comptes dans le monde universitaire », avec l'opposition récurrente entre modèle français (universalisme et féminisme « à la française ») et modèle américain. Il fallait accepter, non seulement d'être minoritaire, mais de voir ses conceptions déformées : « ce sont les risques du métier, » conclut-elle, « Tant pis pour moi ! » (p.305).

Cette polémique universitaire transatlantique n'est rien comparée à l'« entreprise de démolition personnelle systématique » (p.222) qui l'attendrait sur la question du « mariage pour tous », lorsqu'elle fut chargée par les ministres Martine Aubry et Elisabeth Guigou d'un rapport sur « Couple, filiation et parenté aujourd'hui ». Elle est devenue l'ennemie à abattre d'un trio d'hommes déterminés à exercer une domination sans partage sur ce qu'ils considéraient comme leur fief attitré (p.218).

Françoise Picq

Livres

Mona Cholet. 2021. *Réinventer l'amour, Comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles*. Éditions Zones - La découverte



© ND – Floride, 2016

Mona Cholet est journaliste et essayiste de talent. Elle est franco-suisse et elle a obtenu le Prix européen Veillon de l'essai pour cet ouvrage. Quand je lis Mona Cholet, je suis toujours partagée entre plusieurs sentiments comme à chaque fois que je lis un essai et pas de la sociologie. Mais avant tout, elle écrit bien, elle vulgarise bien les travaux qu'elle lit, elle parle d'elle avec lucidité et n'oublie pas de signaler que ce qu'elle écrit est imprégné par son point de vue.

Pour débiter, Mona Cholet prévient : elle est une incorrigible midinette, elle croit dans l'absolu de l'amour, pas forcément avec l'idée qu'il soit éternel (encore que), mais avec la croyance profonde que l'être aimé suffit à combler tous les besoins affectifs de l'autre. Elle fantasme sur les récits de couples (tels Serge Rezvani et Lula) qui se sont retirés du monde pour vivre l'un avec l'autre. Elle n'a aucun jugement envers le polyamour, mais ça lui est totalement étranger. C'est cet amour hétérosexuel là qu'elle veut réinventer.

Ce livre a pour but de montrer que si les relations hétérosexuelles sont si difficiles, voire douloureuses ou violentes, c'est parce que le patriarcat (on peut dire aussi le système de genre) impose des scripts qui sabotent les relations. S'il n'y avait pas l'amour, l'injonction à l'hétérosexualité ou la volonté de se reproduire, on laisserait tomber cet arrangement beaucoup trop compliqué ou dangereux: « Les scripts (du patriarcat) produisent d'un côté une créature sentimentale et dépendante, aux demandes tyranniques, qui surinvestit la sphère affective et amoureuse, et de l'autre un escogriffe mutique et mal dégrossi, barricadé dans l'illusion d'une autonomie farouche qui semble toujours se demander par quel dramatique manque de vigilance il a pu tomber dans ce traquenard » (p.15). Ce sympathique schéma de base est bien sûr bien plus complexe, d'une part, parce que personne ou presque ne suit fidèlement ces scripts et, d'autre part, parce que le patriarcat implique une relation dissymétrique entre les deux. Autonomie farouche... mais exigeant une forme de maternage dans le cadre d'une transaction économico-sexuelle. Il faut reconnaître que ça n'arrange rien. Il faut donc œuvrer à sauver l'amour (Balavoine) *because love is all you need* (Les Beatles). Vous trouvez mes références mièvres? Ben, justement, c'est ça le problème. L'amour, c'est un truc de gonzesses (selon le patriarcat), de femmes soumises (selon un certain féminisme), bref, la maladie d'amour (Serge Lama) est une forme de maladie honteuse qu'on évite d'avouer pour être un mec, un vrai, ou un·e intellectuel·le qu'on prendra au sérieux ou une féministe radicale. Or, l'amour, en fait, c'est un truc génial, enfin, ça devrait l'être. Où est-ce que le projet a échoué, alors?

Tout d'abord, il y a un paradoxe fondamental que Jane Ward appelle « le paradoxe de la misogynie »: « Les hommes hétérosexuels expriment leur désir pour les femmes au sein d'une culture qui les encourage à mépriser et haïr les femmes » (p.22). Jane Ward plaide pour une « hétérosexualité profonde »: si les hommes hétérosexuels aimaient vraiment les femmes, ils seraient avides d'entendre leur voix et de les voir réussir socialement. Or ce n'est pas le cas, au contraire. Au final, « notre organisation sentimentale repose sur la subordination féminine » (p.58). La culture, populaire comme classique, nous apprend que les hommes peuvent tuer ou maltraiter par amour (de 37°2 *le matin* à *Belle du Seigneur*), ont le droit de posséder les femmes (tous les James Bond avec Sean Connery) et si elle dit non, c'est parce qu'elle n'ose pas dire oui ou qu'elle ne réalise pas que c'est ce qu'elle souhaite (Harrison Ford qui joue Indiana Jones ou Ian Solo).

Vous allez donc me dire: « *Not all men?* ». En effet. Quand Yann Moix a fait sa sortie remarquée sur le fait que les femmes de 50 ans n'étaient pas désirables, il s'est fait ramasser, notamment par Vincent Lindon qui signale adorer les femmes de son âge, justement à cause de la marque du temps. Vincent Lindon apparaît alors comme

quelqu'un de formidable (ce qui est sûrement vrai, mais sur ce point, il est juste respectueux des femmes), alors que personne ne se demande publiquement si Yann Moix est vraiment désirable pour des filles de 20 ans. Comme le signalent Duncombe et Mardsen (1993) via Mona Chollet, même dans une relation hétérosexuelle qui tend au maximum à l'égalité entre femme et homme, « [la femme] lui sera toujours structurellement subordonnée du fait de son statut de rare exception, tous deux sachant qu'il pourrait trouver mieux en termes patriarcaux » (p.76).

On en arrive au chapitre « Des hommes, des vrais », qui parle d'hommes manipulateurs, de violences conjugales et de féminicides. Face à ces hommes qui procèdent à un travail de sape en reportant tous les torts sur leur compagne (Tu m'as poussée dans les bras d'une autre en n'étant sexuellement pas à la hauteur... Tu me prends la tête avec tes demandes d'attention... Tes amis te prennent pour une folle... C'est elle qui a cherché...), les mouvements féministes hispanophones utilisent le terme « d'enfants sains du patriarcat ». En miroir, il y a aussi les femmes dont la confiance en elles est tellement laminée depuis l'enfance qu'elles sont toujours prêtes à se remettre en question. « Moi aussi j'ai mes défauts », disent-elles, ce qui est évidemment juste, mais pose problème si un seul des deux membres du couple s'interroge à voix haute sur ses défauts. Je précise « à voix haute » parce que je suis assez convaincue que bien des hommes ne doutent pas de leurs défauts, mais préféreraient mourir plutôt que de les avouer. Dans ce cas, leur meilleure défense est l'attaque.

L'empathie, le dévouement, voire la conviction qu'on ne vaut pas mieux, enseignés aux femmes dès l'enfance, n'est pas la cause de la violence faite aux femmes, mais c'est ce qui fait qu'elles restent. Mona Chollet va conclure ce chapitre sur les cas bizarres et ultra dérangeants de ces femmes qui épousent des meurtriers et des violeurs en prison. Elle conclut sur cette étonnante idée : ils incarnent d'une part la virilité patriarcale absolue et, d'autre part, ils sont totalement sous contrôle, sexuellement neutralisés, fidèles et dépendants de leurs épouses, puisqu'incarcérés à vie.

Passons maintenant à celles que Mona Chollet appelle « les gardiennes du temple », c'est-à-dire les femmes conditionnées à accorder une valeur supérieure à l'amour. L'amour mérite sacrifice, abandon (de soi et de ses relations), voire, disparition d'une partie de sa personnalité. Pour reprendre Oscar Wilde : « Être un couple, c'est ne faire qu'un. Oui, mais lequel ? ».

Peut-être qu'à ce moment, Mona Chollet fusionne un peu rapidement deux choses : le conditionnement à l'amour (les femmes sont supposées le rechercher, alors que les hommes devraient le snober) et l'incitation à la mise en couple (à des fins procréatives). Comme les femmes ont intégré qu'elles ne peuvent exister qu'à travers un couple, elles ont tendance à pratiquer un certain « dumping amoureux » (p. 164),

c'est-à-dire à abaisser leurs exigences au sein de la relation (leur demande d'écoute, de bienveillance, d'attention, de répartition des tâches, etc.). Sur ce point, je pense que bien des hommes sont aussi amenés à faire du « dumping » d'une part, parce que la « bonne meuf » qu'il faut chopper pour être un mâle alpha est une pure fabrication et, d'autre part, parce que la princesse charmante n'existe pas plus que le prince charmant, bien que les histoires nous conditionnent à rechercher cet absolu.

Quoiqu'il en soit, dans les relations hétérosexuelles, la question de la charge mentale qui se prolonge vers la charge émotionnelle, reste une source de profond déséquilibre. Les femmes prennent en charge, de manière démesurée, les besoins matériels et affectifs de leur compagnon, « de manière zélée et surtout invisible » (p.190). Elles se chargent d'entretenir les liens familiaux et amicaux (Noëls, anniversaires et cartes postales de vacances), elles surveillent la santé de leur compagnon (ce n'est pas pour rien que les hommes en couple vivent plus vieux), réfléchissent à leur confort dans la gestion du quotidien (même quand il n'y a pas d'enfant), lisent des livres de développement personnel et entreprennent une thérapie pour supporter le fait que leur compagnon refuse d'en entreprendre une. « En définitive, on finit par associer féminité au pseudo-relationnel (se passer soi-même sous silence) et la masculinité à la pseudo-indépendance (se prémunir contre tout désir relationnel et toute sensibilité) (p.200). Évidemment, ça ne marche pas. Je veux dire par là que ces modèles ne permettent pas un amour heureux et épanouissant pour les femmes et les hommes et quand ils et elles ne s'y conforment pas, ils et elles se sentent obligés de se justifier (ou ont au moins conscience de ne pas être dans les clous).

Évidemment, tout cela n'est pas très réjouissant et Mona Chollet cherche tout de même des pistes pour se réjouir, en particulier en observant une modification dans les imaginaires culturels : des séries qui viennent renouveler notre imaginaire colonisé par la culture du viol. Ou encore la déflagration qu'a causé #MeToo en levant un formidable secret de polichinelle : toutes les femmes subissent le harcèlement de rue et, dans un nombre écrasant de cas, ont été victimes au minimum d'agression sexuelle. Dans une relation, les hommes ont peur d'être repoussés et les femmes ont peur d'être violées ; ce n'est pas tout à fait la même pression.

Réinventer l'amour est un livre très agréable, qui se lit sans peine, bien informé comme tous les livres de Mona Chollet.

Isabelle Collet

Monique Dental & Marie-Josée Salmon (dir.), *De Mai 68 au Mouvement de libération des femmes (MLF)*, Éditions du Croquant, 2022, 226 pages

Cet ouvrage est d'une paradoxale actualité : les contributrices y déplorent le temps qu'il aura fallu pour qu'il paraisse, sachant qu'il fait état de communications données lors de trois tables rondes organisées en 2008 autour des 40 ans de Mai 68, c'est-à-dire qu'il devrait déjà avoir vécu près de quatorze années de lecture. Or, si cette distance peut être déplorée, le recul constitue pourtant une des dimensions intéressantes de la découverte, les questions liées à l'universalité et à l'intersectionnalité ayant pris, dans cet intervalle, une acuité inédite, traduisant le parcours historique effectué et la difficulté qu'il y aurait aujourd'hui à aborder un certain nombre des thématiques convoquées. Que pourra-t-on dire du féminisme en 2028 ? C'est un peu ce qui est sous-tendu par cette réflexion.

La composition du livre suit très exactement ce que fut la distribution de la parole lors de cette assemblée du Réseau Ruptures, correspondant à trois moments d'analyse, qui se comprennent aussi bien comme trois moments historiques : 1. « 1968, la prise de conscience : des féministes à l'œuvre », 2. « La révolution féministe dans les années 1970-80 », 3. « 40 ans après : quelles résonances ? Quelles transmissions générationnelles ? Pour quels engagements féministes aujourd'hui ? ». Si la formulation écrite a, bien évidemment, supposé une certaine normalisation, il n'empêche que l'oralité s'entend encore à travers des évocations qui expliquent notamment le sous-titre donné : *Témoignages et retours critiques*. En effet, on se prend à avoir désiré simplement entendre des souvenirs vécus qui ont dû, dans leur relation simple et immédiate, avoir soulevé l'émotion et une certaine nostalgie. Il ne faut donc pas aborder ce travail uniquement comme travail, mais comme mémoire, avec ce que cela peut comporter d'un peu furtif et plaisant. D'ailleurs, puisque ces rencontres n'avaient nullement l'ambition d'être commémoratives, mais d'appeler à ce que notre présent s'empare de cet héritage et le transforme, la tonalité se devait d'être libre. La relation aux événements politiques du mois de Mai 68 est comprise comme une impulsion : la prise de conscience rapide que les groupes d'extrême-gauche, les partis marxistes conçoivent toujours la libération des femmes comme consécutive à l'avènement du prolétariat (sorte de conséquence par ricochet) établit très vite une défiance à l'égard des événements. Ils sont ainsi vécus doublement par les femmes : comme un intense terrain des possibles, mais aussi comme la confirmation qu'elles devront prendre en charge leur propre lutte. Le constat d'Anne Zelensky est clair, le mouvement féministe est le seul qui soit né de cette insurrection. Ainsi, les femmes qui ont pu se voir évincées en tant que sujets lors des premiers meetings, lors des grandes grèves, seront celles qui iront le plus loin dans ce qui a été ouvert

comme brèche en cette occasion. Le MLF (appellation médiatique) a donc pour but le dépassement de ce mois de Mai et s'il s'affirme c'est justement à près de deux années de distance, à Vincennes en avril 1970.

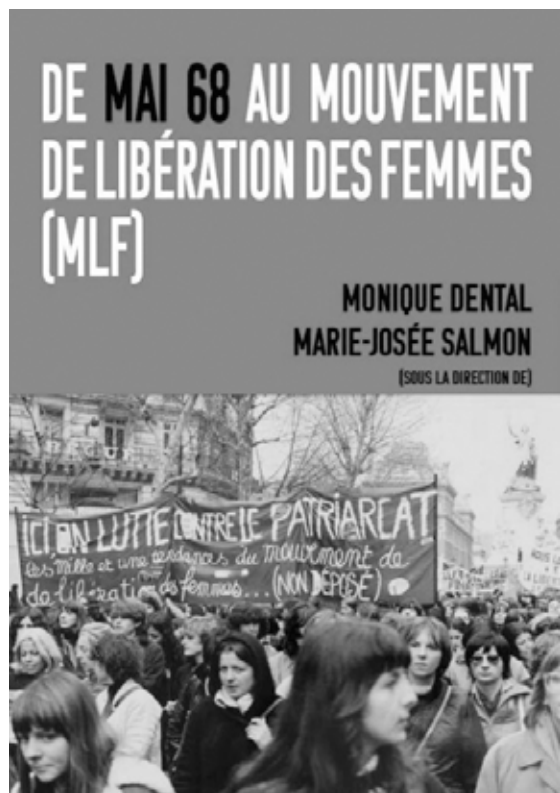
Ce rapport difficile aux engagements auprès des partis constitue l'une des lignes de fracture, la cohésion pouvant être trouvée autour des grands combats que sont ceux de l'avortement, de la contraception, de la libération des corps. Dans le contexte des années 70, il était difficile de ne pas endurer la sanction d'être une petite bourgeoise dès lors que les enjeux n'étaient pas liés au monde du travail ou à la question de l'impérialisme. L'homogénéité d'une classe des femmes est suspectée, ce qui contribue au passage controversé de la mixité à la non-mixité des réunions et des meetings. Dans cette voie s'affirme toute une mise en cause de l'hétéronormativité et visibilité est donnée à la force critique et déconstructrice de la parole lesbienne.

La dernière partie de l'ouvrage agrège des représentantes de nombreuses associations qui s'emparent de problématiques spécifiques, le publisexisme, les recherches en genre, le matronyme, les violences sexuelles, révélant par-là l'extrême implication de nombreux groupes dont l'action n'est pas toujours publiquement commentée mais dont les effets souterrains sont décisifs.

La subdivision en trois temps n'est donc finalement qu'une commodité d'exposition : ce qui ressort de ces différents propos est leur intrication, puisque depuis l'origine

ils se nouent et se répondent, d'autant que les années 70 ont percuté de nombreuses résistances qui ne céderont pas de sitôt, et sont d'ailleurs aptes à se reconstituer sous de nouveaux avatars. En revanche, même si l'on comprend par ces textes combien il faut de détermination et de courage, d'acharnement contre le pouvoir patriarcal, l'atmosphère rendue est extraordinairement joyeuse, les femmes disent combien la mutualité des rencontres leur a fait éprouver de légèreté nouvelle, combien le sentiment d'une compréhension immédiate a impulsé de nouveaux désirs. Ce sont ces accents que l'on avait un peu perdus et que le livre restitue.

Sylvie Camet



Caroline Granier, *En quête d'héroïnes: des enquêtrices dans les polars contemporains*, Ressouvenances, 2022, 161 pages.

De 75 à 80 % du lectorat de polars sont des femmes nous rappelle Caroline Granier dans une note de bas de page (p.152). Le polar est longtemps resté une affaire d'hommes, qu'ils soient auteurs ou héros. Les femmes comment à s'emparer du genre dans les années 80 et les héroïnes rentrent en scène. L'ANEF avait fait le point sur ce phénomène en 2000 en lui consacrant une journée d'étude (actes disponibles (<http://www.anef.org/wp-content/uploads/2015/01/7-F%C3%A9minisme-et-polar.pdf>). Caroline Granier, 22 ans plus tard, vient l'actualiser en répondant à une question souvent posée quand on parle de polar au féminin: « qui pourrais-je lire? ». Elle répertorie 101 auteures de différentes nationalités, mais toutes traduites en français, avec des héroïnes aux multiples visages, dont elle fournit une courte biographie illustrée d'une citation extraite d'un roman. Ces auteures vont de A, comme Brigitte Aubert, à Z, comme Helena Zahavi (non dans la liste mais mentionnée dans le texte d'accompagnement).

Caroline Granier fait une lecture personnelle de ces polars dont elle est une avide lectrice; elle se dit même atteinte d'une addiction. Son premier critère: il faut que le roman lui plaise. Elle ne prétend donc pas à l'objectivité (est-ce même possible en littérature?) mais explique ce qu'elle recherche dans ce type de fiction: il faut que les femmes décrites répondent à certains critères comme savoir se défendre, être fortes, solidaires des autres femmes, prendre des risques, choisir leur famille mais aussi accepter leurs faiblesses, rouler vite à moto, boire plus que de raison, vouloir des enfants ou ne pas en vouloir, abuser du pouvoir ou s'en méfier, tomber et se relever, etc. La liste est longue et reflète la diversité des personnages. Diverses aussi sont leurs fonctions dans la vie professionnelle: si 50 % sont policières, l'autre moitié est journaliste, assistante sociale, masseuse, garde du corps, éboueuse, avocate, etc. Elles sont tout « sauf des clichés sur pattes » (p.24). Le plaisir procuré par la lecture des aventures de ces « femmes courageuses, intrépides, voire casse-cou » (*ibid.*) est jubilatoire, enthousiasmant, délectable, savoureux.

Caroline Garnier s'est toujours intéressée à la question de violence, envers les femmes certes, mais aussi de leur possible violence à elles, depuis son premier livre, *À armes égales. Les femmes armées dans les romans policiers contemporains* (Ressouvenances, 2018)¹. Pour elle, « [p]lus que de violence, il est bien question [...] d'égalité et de liberté », des histoires pour « égaliser les chances » (p.153).

Merci à Caroline Granier de nous fournir des pistes de lectures nouvelles et donc des heures de bonheur en perspective.

Nicole Décuré

bell hooks, *Tout le monde peut être féministe*, Éditions divergences

Ne vous fiez pas à la date du dépôt légal en français (2021) de cette édition, *Feminism is for everybody. Passionate politics* a 20 ans... et ça se voit. Non pas qu'il est devenu périmé ou inintéressant, mais plutôt qu'il ne peut être pleinement compris que remis dans son contexte : les mouvements féministes et antiracistes américains, et dans son époque, les années 1980-2000.

Ce livre parle tout d'abord de la naissance du mouvement féministe aux États-Unis : mouvement radical, né en même temps que la lutte pour les droits civiques, émergeant l'un comme l'autre de siècles de domination sexiste et raciste, de souffrance et d'abus. Un mouvement féministe qui, pour se construire, avait besoin d'un entre soi, pour que les dominées apprennent à se définir indépendamment du regard du dominant. À partir de ce mouvement populaire de conscientisation, l'institutionnalisation des *women's studies* à l'université a été possible dans les années 1970. bell hooks est né en 1952 (morte en 2021) et a grandi dans le sud des États-Unis ségrégationniste. Élève brillante, elle reçoit une bourse pour s'inscrire à Standford et elle choisit les *women's studies*. Elle découvre qu'elle est la seule étudiante noire issue de famille populaire de sa classe et que, si l'oppression patriarcale est mise en accusation, l'oppression raciste et classiste qu'elle subit à l'université n'est pas critiquée. C'est contre cet aveuglement qu'elle écrit à 19 ans : *Ain't I a Woman?: Black Women and Feminism* paru finalement en anglais en 1981 et traduit en français seulement en 2015.

L'histoire de l'institutionnalisation des études féministes en France (voir le *Livre blanc de l'ANEF*) est bien différente : cette institutionnalisation est arrivée de manière timide dans les années 1980, avec seulement trois postes fléchés « genre » ou « rapports sociaux de sexe ». En France, ce sont les sciences sociales qui ont porté l'institutionnalisation (sociologie, sciences politiques et histoire). Contrairement aux États-Unis, il n'était pas possible en France de passer un diplôme en « Études féministes ». Aux États-Unis, ce sont plus particulièrement les études de lettres et la philosophie qui ont ouvert la voie. bell hooks fait sa thèse sur Toni Morrison (à l'époque inconnue), Judith Butler sur Hegel. Moi qui suis sociologue, quand je lis bell hooks, qui écrit ici un essai féministe, j'ai parfois envie de réclamer l'enquête qui appuie ses propos.

Dans ce livre, bell hooks s'interroge sur les raisons de l'échec relatif du mouvement féministe, au moment où elle écrit. Il faut effectivement se souvenir de l'ambiance antiféministe des années 1980-2000 (y compris en France). Une campagne méthodique de calomnie dans la presse rendait très difficile de se déclarer féministe, c'était un synonyme de femmes aigries, probablement lesbiennes et anti-hommes.

Le discours féministe, si poli et mesuré qu'il soit, était instantanément disqualifié. À l'aube des années 2000, la pensée dominante disait que l'égalité était atteinte... ou qu'elle le serait très prochainement, le temps d'une génération. Qu'est-ce qu'elles veulent encore? entendait-on. Aujourd'hui, quand on regarde les pubs, les films et la situation politique de l'époque, on comprend assez bien ce qu'elles voulaient encore... 2000, c'est l'époque où on se demandait si la pub pour la crème fraîche qui disait: « Je la lie, je la fouette, et après elle passe à la casserole », c'était du second degré ou une plaisanterie infâme sur la violence conjugale. En 2003, sortira l'enquête de l'ENVEFF qui révèle qu'une femme sur dix souffre de violence conjugale et que le nombre de viols en France s'élève à 50 000 par an. Cette enquête a fait un coup de tonnerre dans le paysage médiatique, mais on était encore loin de #MeToo. Bref, les années 1980-2000, c'était les années noires de la conscientisation féministe.

Que s'est-il donc passé pour que l'élan des années 60-70 se termine ainsi? bell hooks fait un constat sévère, en particulier envers les femmes. Elle identifie trois raisons principales à ce recul.

- En s'institutionnalisant, le féminisme est devenu incompréhensible pour le plus grand nombre. Les « cours de *women's studies* ont remplacé les groupes de conscientisation » et « le mouvement a perdu son potentiel de masse. [...] La dissolution des groupes de prise de conscience a pratiquement fait disparaître l'idée qu'il fallait s'informer et faire un choix éclairé à propos du féminisme comme combat politique avant de prétendre en devenir partisane » (p.25).
- De plus, au fur et à mesure que le combat féministe progressait, des femmes blanches de milieu favorisé ont confisqué le mouvement et perpétué l'oppression patriarcale, suprémaciste blanche et de classe afin de garantir leur mobilité ascendante (obtenue grâce au combat féministe) au détriment d'autres groupes sociaux. Et de manière générale, bell hooks estime que « des femmes qui n'avaient jamais été engagées politiquement dans la lutte féministe de masse en ont emprunté la posture et le jargon pour renforcer leur mobilité de classe » (p.25).
- Enfin, des militantes radicales en colère pour de justes raisons ont eu besoin de construire un mouvement séparé des hommes, mais ont voulu maintenir durablement cette séparation, donnant l'impression que la lutte contre le patriarcat pourrait se faire sans les hommes pour alliés.

bell hooks s'élève contre l'idée qu'il pourrait y avoir différentes sortes de féminisme, un féminisme comme « style de vie » (*lifestyle feminism*): l'idée qu'il serait possible d'intégrer le féminisme dans son quotidien sans changer grand-chose (à noter que le concept de *feminism as a lifestyle* n'existe pas en France). À cause de cette croyance, le « féminisme a été doucement séparé de sa dimension politique » (p.19).

Il est devenu plus acceptable, puisque cela présupposait que les femmes peuvent devenir féministes sans se remettre en question, sans questionner radicalement le système des oppressions multiples (sexiste, classiste et raciste) dans lequel elles vivent et dont parfois elles tirent parti. Or, ce n'est pas une réforme du capitalisme, du patriarcat ou du système suprémaciste blanc qui permettra l'égalité, mais une remise en question complète, qui passe par un examen des oppressions que nous avons tous et toutes intériorisées.

bell hooks veut aussi défendre l'amour et en particulier l'amour hétérosexuel. Elle est très claire sur l'importance qu'ont eues les lesbiennes radicales dans le mouvement de libération des femmes (et dans sa propre formation). Pour autant, si le lesbianisme politique peut être un choix personnel, permanent ou temporaire, donner à croire que la libération des femmes ne peut passer que par un séparatisme lesbien éloigne la majorité des femmes du mouvement. Elle rappelle que les couples lesbiens connaissent aussi la violence conjugale. Elle s'oppose (sans la nommer) à Andrea Dworkin qui estime que les rapports hétérosexuels qui impliquent une pénétration sont toujours un viol. Mais pour que l'amour hétérosexuel puisse exister (un amour égalitaire, et pas un amour romantique qui est un endoctrinement à la domination), il faut embarquer les hommes dans la prise de conscience : « la masculinité patriarcale encourage les hommes à être pathologiquement narcissiques, infantiles et psychologiquement dépendants des privilèges qu'ils reçoivent du simple fait d'être nés hommes. Beaucoup d'hommes ont le sentiment que leur vie serait menacée si ces privilèges leur étaient retirés, car ils n'ont pas structuré leur identité fondamentale d'une manière qui fasse sens pour eux » (p. 103). Un des moyens de permettre aux hommes de changer est de changer radicalement la manière dont les mères élèvent les enfants et exercent l'autorité. Le chapitre 13 sur la parentalité féministe est intéressant au sens où il traite de la manière dont les enfants sont soumis à une oppression parentale, souffrent de mauvais traitements et apprennent la violence et la domination à travers l'éducation familiale. Toutefois, l'argument qui dit que le premier acte de maltraitance est souvent commis par les mères (puisque ce sont elles qui la plupart du temps ont la responsabilité de l'éducation) est également mobilisé par les masculinistes (un homme me l'a sorti une fois dans mon cours... avant de cesser de venir définitivement, quand il a réalisé que le reste du groupe ne s'intéressait pas à ce qu'il disait).

Bref, le reproche que je ferais à bell hooks dans cet essai est de trop se focaliser sur l'ennemi intérieur : les femmes et en particulier celles qui se prétendent féministes tout en tirant profit de structures oppressives, et pas suffisamment sur l'Ennemi principal (Delphy, 1970) qui n'a jamais été l'homme, mais le patriarcat.

Si ses critiques sont justes, ou, pour les plus radicales d'entre elles, entendables ou méritant débat, l'empathie dont elle se réclame s'arrête devant celles qu'elle accuse d'instrumentaliser le mouvement, consciemment ou non. Il manque un peu de théorie matérialiste chez bell hooks, qui reconnaîtrait l'aliénation des femmes (sans pour autant nier leur pouvoir d'agir), qui admettrait qu'on ne peut pas mettre toute la responsabilité sur les individus (quand bien même la prise de conscience serait un mouvement collectif) et qui reconnaîtrait le pouvoir de l'institution et sa capacité à impulser non pas des réformes (on a bien compris que bell hooks n'en voulait pas), mais des transformations profondes de la société. Par ailleurs, si je veux bien entendre que Beyoncé n'incarne pas un féminisme radical (« *Je vois une partie de Beyoncé qui est vraiment anti-féministe – qui est une terroriste, spécialement dans la façon dont elle influence les jeunes filles* », a dit bell hooks dans une conférence), je reste assez convaincue qu'une femme aussi influente qui projette sur scène en lettres capitales devant des millions de fans le mot *feminist* fait au moins exister ce terme, même si elle « *participe à sa construction en tant qu'esclave* » comme a dit bell hooks en critiquant le clip Yoncé, à fond dans l'objectivation fétichiste des femmes.

Isabelle Collet

Clémence Perronet, *La bosse des maths n'existe pas. Rétablir l'égalité des chances dans les matières scientifiques*, Éditions Autrement, 2021, 272 pages.

Clémence Perronet a soutenu son doctorat avec Christine Détrez et est maîtresse de conférences à l'Université catholique de l'Ouest. Je connais bien son travail, j'ai été dans son jury de thèse et quand je la lis, je me sens comme chez moi avec les références théoriques : Nicole Mosconi, Françoise Vouillot, Gaël Pasquier, Christine Détrez évidemment, et moi-même.

La couverture présente un sympathique dessin où tout le monde fait de la science par Marion Moutagne, autrice de la BD *Tu mourras moins bête* mettant en scène une scientifique : Profe Moustache

Quel constat ?

Le livre commence par un constat : même si la France collectionne les médailles Fields (pays le plus doté avec les États-Unis), elle est en queue de peloton quand il s'agit des compétences mathématiques des élèves en général. L'école française sait fabriquer



de l'excellence, mais au prix d'un décrochage de la majorité des autres élèves. Et pourtant, la France a besoin de former des scientifiques. Il y a quelques années, le thème de la crise de la vocation scientifique était même à la mode... on allait manquer d'ingénieurs... La cause de cette désaffection était soi-disant une perte de confiance dans une science « bonne » qui rendrait le monde meilleur. Cette pure invention politique ou journalistique n'a jamais été validée par la moindre enquête chez les jeunes. Les enfants ont aimé et aiment toujours la science. De fait, cette crise n'a jamais eu lieu et les carrières scientifiques attirent toujours autant. En revanche, elles n'attirent pas une population très variée : en majorité, les cohortes de scientifiques sont constituées par la population dominante de leur pays, donc en France, ce sont des hommes blancs issus de classes moyennes ou favorisées. En 2013, 41 % des élèves des classes favorisées étaient en sciences, contre 10 % des élèves des classes populaires (p.43).

Du côté de la répartition femmes - hommes, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail dans les années 80 a eu des répercussions dans les écoles d'ingénieurs sous la forme d'une « révolution respectueuse » comme l'a appelée Catherine Marry en 2004. Mais depuis 15 ans, la part des femmes suit une asymptote qui plafonne aux abords de 30 %¹¹.

Les sciences, plus égalitaires ?

Clémence Perronnet rappelle que ces écarts ne sont évidemment pas causés par des cerveaux rose ou bleu, ou par des performances moindres de la part des filles : avant la réforme de bac, les filles avaient plus de mentions « bien » et « très bien » au bac S que les garçons.

Serait-ce une question de goût ? Outre le fait qu'on peut se demander comment se forment nos goûts, on ne constate pas de différence d'intérêt chez les filles et les garçons avant l'adolescence. De même, il n'y a pas de différence selon la classe sociale... là encore, jusqu'au secondaire : les jeunes sont nombreux à aimer les sciences et à se projeter dans un métier scientifique.

Avec une certaine logique, les maths et les sciences ont longtemps été vues par les fondateurs de l'école républicaine comme les disciplines les plus aptes à réaliser l'égalité des chances. Elles sont moins dépendantes d'une culture classique attachée aux Humanités qui restent l'apanage des classes favorisées (p.38). En outre, les mathématiques (et en partie les sciences) utilisant un langage formel, il était aisé de croire que tout le monde avait les mêmes chances devant ce langage

¹¹ La récente réforme du bac a aggravé les choses. Les élèves ont désormais trois options en première et doivent en abandonner une en terminale. La longue censure sociale qui pèse sur les filles depuis leur naissance a eu raison de la confiance en soi d'un certain nombre d'entre elles : pensant jouer la sécurité, elles abandonnent les maths en Terminale, se fermant ainsi la porte des CPGE et écoles d'ingénieurs.

qui ne véhiculait pas de contenus culturels sexistes ou ne nécessitait pas un capital littéraire familial.

Rétrospectivement, on voit bien où le raisonnement de l'école républicaine a péché: s'il est plus facile d'apprendre des déclinaisons latines avec une famille capable de nous faire réviser le latin, il est également plus facile d'apprendre les identités remarquables avec une famille connaissant l'algèbre. Par ailleurs, en sciences de l'éducation, nous savons bien qu'apprendre à l'école, ce n'est évidemment pas uniquement ingurgiter des contenus. C'est aussi être disposé·e à apprendre des contenus qui font sens, avec un but que l'on comprend, dans un environnement sûr qui nous respecte et qui nous reconnaît... bref, on ne se débarrasse pas d'une socialisation primaire et secondaire sexiste et classiste uniquement en passant au langage formel !

L'enquête

Clémence Perronnet a enquêté dans un quartier très populaire. Elle a rencontré des jeunes (23 filles et 30 garçons) à neuf ans, en CM1 et de nouveau à douze ans, en 5^e, pour parler de leur famille, de leurs expériences scolaires et de leur pratique et perception des sciences. Reprenons rapidement la théorie du capital de Bourdieu : les pauvres ne se distinguent pas uniquement par leur capital économique moindre (revenus et patrimoine), mais aussi par un plus faible capital social (les relations) et capital culturel (ce que l'on sait ainsi que les objets culturels que l'on possède). Ce sont les différentes facettes de ce capital culturel que Clémence Perronnet va étudier dans sa population autour de ces deux questions : est-ce que les sciences sont pour moi ? Est-ce que j'ai envie d'en faire mon métier ?

Dans l'échantillon, le premier constat est clair : un tiers des élèves n'a aucune pratique scientifique, 30 % en ont rarement, essentiellement via des émissions comme : « C'est pas sorcier » ou « On n'est pas des cobayes ». Néanmoins, au cours des entretiens, le difficile quotidien de nombreuses familles s'impose à la chercheuse et nous rappelle que la culture est un luxe inaccessible, financièrement et en termes de temps à lui consacrer.

Par ailleurs, comme le rappelle Clémence Perronnet via A. Lareau, les parents de classes populaires ne considèrent pas que l'organisation des loisirs soit un aspect central de leur rôle de parents. Les parents des classes moyennes pratiquent « l'acculturation concertée » (en suggérant des activités jugées bonnes et éducatives) alors que les familles populaires sont davantage dans la « réalisation du développement naturel », le but étant que les enfants sachent se débrouiller seuls, sur la base de leurs capacités innées. Au contact de l'école, une hiérarchie s'établit vite entre ces deux stratégies : les premiers parents sont jugés investis dans l'éducation de leur enfant. Les autres perdent en légitimité.

Littéraire ou scientifique ?

En ce qui concerne les savoirs scolaires, la croyance en une scission ferme entre littéraire et scientifique est solide. Chez les parents qui ont été les premiers membres de leur famille à finir une scolarité secondaire, les Humanités classiques sont valorisées. Ils se sont approprié la culture des dominants (ce que Perronnet appelle la culture « conquise à transmettre », p. 99) sans réaliser que les dominants sont déjà passés à autre chose. Il me semble que dans les représentations communes, la culture littéraire est supposée être la base que tout le monde peut avoir (même les classes populaires si elles travaillent dur – il « suffirait » d'apprendre par cœur l'orthographe, de lire des livres, etc.), alors que le génie s'exprime dans les sciences. À partir de là, Clémence Perronnet va nous proposer des portraits passionnants de plusieurs élèves qu'elle a rencontrés : Rahmatta qui veut s'en sortir grâce aux sciences, Naïma qui arrive à faire une combo « princesse scientifique », Rama qui ose aimer les sciences et Salim qui en décroche parce qu'il n'est pas assez bon élève. Malheureusement, pour lui comme pour Bilal, les sciences et la pratique scientifique sont liées à l'école : rejeter le monde scolaire, s'y sentir illégitime amène à rejeter les sciences.

Peut-on devenir scientifique quand on vient de REP+ ?

Les filles semblent partir avec un avantage : meilleures élèves que les garçons, avec la volonté de progresser grâce à l'école, on s'attend à ce que l'école entretienne chez elles le goût des sciences. Mais dans ce cas, ce sont les stéréotypes qui vont les détourner : à la fois ceux produits par le système de genre, mais aussi celui qui porte sur les classes populaires ou les élèves issu·e·s de la migration. Notons que, contrairement aux idées reçues, la religion n'est pas un obstacle pour apprendre les sciences : les élèves savent très bien faire la part des choses. De même, les classes populaires n'ont pas plus de stéréotypes de sexe que les classes favorisées. Néanmoins ils et elles ont de bonnes raisons de croire dans des compétences innées pour les filles et les garçons : puisque l'école et la société ne cessent de promouvoir l'égalité des sexes, les différences qui continuent à s'exprimer sont, à l'évidence, une émanation de la nature. Sans connaissance sur le genre et la domination masculine et devant la ségrégation horizontale et verticale des métiers et des compétences, il est contre-intuitif de penser que les savoirs sont construits. Dans le même temps, l'effet pygmalion (qui amène les élèves à devenir comme l'enseignant·e les voit) tourne à plein : on le voit dans les avis des enseignant·e·s entre le CM2 et la 6^e, ou dans les jugements pétris de bonnes intentions des animateur·trices culturel·le·s.

Finalement, ces élèves de classe populaire, malgré un goût initial pour les sciences,

ne vont pas pouvoir en faire.

Voici le mécanisme que Clémence Perronnet met au jour, issu d'une analyse vraiment brillante et vraiment intersectionnelle (ce qui est rare): « Pour être scientifique, il faut être très intelligent. Une fille pourrait devenir scientifique puisque dans ma classe, elles sont les meilleures élèves. Cependant pour être scientifique, il faut aussi être un homme » donc les filles ne s'y intéresseront pas (p.188-189). Le même raisonnement est appliqué aux garçons, qui ont l'avantage d'être des hommes, mais ne sont pas assez bons élèves.

Solutions ?

Évidemment, les constats de Clémence Perronnet sont assez décourageants, en particulier quand elle montre que les dispositifs de sensibilisation aux sciences dans les quartiers ne marchent pas vraiment; disons que, s'ils marchent, ils ne parviennent pas à renverser la tendance. C'est bien à l'école qu'il faut agir continuellement, mais pas seulement en déconstruisant les stéréotypes, comme si ceux-ci n'étaient fabriqués par personne et agissaient tels des « processus zombies » en reprenant la formule que j'ai utilisée dans mon article sur les politiques éducatives dans *Mouvements* en 2021¹². Il faut exposer le système de genre, former les enseignant·e·s et pratiquer une pédagogie de l'égalité.

Bref, la recherche de Clémence Perronnet est vraiment éclairante et son livre se lit de manière très fluide, car il est très clair.

Isabelle Collet

Joachim Benet Rivière & Séverine Depoilly (dirs.), *Inégalités de Genre dans l'enseignement et la formation professionnels*, Presses universitaires du Septentrion, 2022, 230 pages

L'ouvrage de sociologie générale réunit les articles de quinze contributrices et contributeurs, organisés en dix chapitres et quatre parties. Son ambition est d'éclairer sous des angles d'approche diversifiés et issus des études féministes, cet objet mal connu de l'enseignement professionnel dont Luce Tanguy a interrogé la fonction sociale et adéquationniste. La culture d'entreprise évolue-t-elle avec la société? Dans quelle mesure les enseignements professionnels y participent-ils? Les études et enquêtes retenues par Séverine Depoilly et Joachim Benet Rivière visent à donner « un regard sociologique qui se veut interperspectives pour observer

¹² Isabelle Collet. 2021. Après 40 ans de politiques « égalité » en éducation, avons-nous enfin abouti à la convention ultime? *Mouvements* 2021/3 (n° 107), 84-94.

cet objet 'gris', entre travail et éducation, qu'est l'éducation professionnelle en France entre XX^e et XXI^e siècle ».

Les dix contributions s'organisent autour de quatre parties, dont chacune questionne ce qu'on appelait des déterminants de la fabrication des inégalités.

- La première partie actualise le poids de la structure des enseignements professionnels et leur contribution à la reproduction de la division sexuée du travail, des emplois, en amont, via les définitions des formations et les curricula cachés (Claire Lemetre, Sophie Orange), le « déjà là » de la culture du monde de l'économie encore basée sur la complémentarité des sexes et la domination des tâches et savoirs de la production sur celle de la reproduction et des « services ».
- La deuxième partie traite des formations dites féminines; des enquêtes montrent l'aspect émancipateur, bien que genré, des femmes des classes dominées et opprimées. Les propos et paroles des élèves en soins infirmiers témoignent d'une conscience de ce que l'emploi ce n'est pas le travail, comme disait et l'a démontré Margaret Maruani, la (regrettée) sociologue fondatrice des recherches sur le genre et le travail des femmes.
- La troisième partie interroge l'apport substantiel des atypiques et transfuges dans la compréhension des mécanismes systémiques de la division sexuée du travail, de la culture patriarcale dans le monde de l'emploi ainsi que des stratégies pour y faire brèche, que ce soit l'orientation différée, l'échappement à la naturalisation des féminités populaires ou la persistance de la valence différentielle des sexes dans les cursus, avec des dynamiques remarquables.
- Priscilla Kergoat étudie « l'indocilité » des filles des classes populaires, ce qui la conduit vers une piste d'analyses croisées de sexe, de genre et de classe. Sa méthode mixte approche la socialisation juvénile dans une perspective intersectionnelle. Au-delà de l'approche matérialiste qui interprète les propos de « désobéissance » comme une prise de conscience de leur domination de classe, l'enquête qualitative de P. Kergoat ouvre la question de la construction des identités professionnelles: les coiffeuses ne sont pas toutes « les blondes » que l'on croit voir. Les propos des apprenties coiffeuses ou esthéticiennes mettent à mal la notion longtemps avancée en sociologie des « unités sexe-métiers » (Baudelot-Establet). Lorsqu'Aïcha, en bac pro esthétique, à propos de la tenue pro dit « il faut être tout, mais pas soi-même », elle lance des ponts vers les recherches sur l'identité de genre, introduites dans les années 90 par Annie Durand Delvigne¹³ et Robert Stoller¹⁴, qui distinguent sexe biologique

¹³ Annie Durand Delvigne, in *Identité et modèles sexués des personnes, Contribution aux recherches sur la dynamique relationnelle de l'identité et du genre*, Paris V, Thèse de Doctorat d'État ès Lettres et Sciences Humaines sous la direction d'Hubert Touzard, 1992, 510 p.

¹⁴ Robert Stoller, *Masculin ou féminin*, Paris, PUF, trad. Y. Noiset et C. Chiland, 1989.

et genre psychique. L'indocilité des filles peut dès lors être considérée dans la perspective des études de genre auprès d'une population juvénile, féminine, populaire, reléguée dans un enseignement professionnel toujours en recherche de considération.

Je rejoins Séverine Depoilly et Joachim Benet dans leur conclusion: cet ouvrage est une somme rare d'études plurielles de l'objet « enseignement professionnel ». Cet enseignement, ou plutôt ces enseignements professionnels actuels sont issus des écoles techniques, d'entreprises industrielles ou d'écoles ménagères. Ils ont été longtemps fragmentés par domaines et qualifiés d'« enseignements féminins/enseignements masculins », actant la ségrégation binaire des sexes. Les propos recueillis, tant par des entretiens en Suisse qu'en France, témoignent d'ambiances de mixité fragile. Ils révèlent des persistances organisationnelles et de mentalités autant dans les univers matériel-machistes que dans les domaines des services aux personnes. Dans les premiers, ces persistances sont perçues et vécues comme évidentes, y compris par les transfuges filles dans l'informatique, par exemple. Dans le domaine des services, très féminisé, il y a trouble dans les expressions de genre. Le schéma techno-industriel et de process organisationnel s'affirme aujourd'hui dans tous les domaines. Il y infuse directement ou indirectement ce climat militaro-industriel que pointait Andrée Michel¹⁵ dans son œuvre sociologique et féministe dès les années 1980.

Une méta-analyse située et contextuelle des entretiens de la plupart de ces études pourrait interroger les paradoxes de ce fait de mixité inachevée des sexes, de genre et de classe. La prise de conscience générale dans la société du caractère patriarcal des structures socio-professionnelles auxquelles préparent les formations techniques éclairent d'un jour nouveau les enjeux de l'égalité professionnelle et la capacité d'un État à les faire appliquer.

La libération des paroles de coiffeuses, d'esthéticiennes et de soignante·e·s en train de construire leur socialisation juvénile est à suivre. Leurs propos, transcrits par écrit, s'enrichiraient d'adopter une forme d'écriture inclusive, tout comme le titre de l'ouvrage qui aurait gagné à s'intituler « Inégalités (*au pluriel*) de genre dans l'enseignement et la formation professionnelles », une manière de croiser aussi, avec les avancées des études féministes et cheminer de l'inter-perspective à l'intersectionnel.

Marianne Vollet Gless

¹⁵ Andrée Michel, Le complexe militaro-industriel et les violences à l'égard des femmes, in *Nouvelles Questions féministes*, n° 11-12, 1985.

Loïc Szerdahelyi (dir.), *Quelle égalité pour l'école ?* L'Harmattan, Collection : Savoir et formation, 2022, 210 pages

Quelle égalité pour l'école ? La forme interrogative donnée au titre de cet ouvrage collectif suggère la nature des débats qui vont suivre. En commençant par éviter les propositions négatives du type *L'école inégalitaire* ou *Les inégalités à l'école*, l'ouvrage s'annonce moins comme une synthèse que comme un programme. En outre, la formulation dans son ambiguïté résume la volonté du propos : à la charnière entre un bilan et une attente. Le constat porterait sur les fonctionnements actuels de l'école et leurs représentations d'une mise en œuvre de l'égalité, l'attente viserait à concevoir l'égalité autrement que dans une approche, désormais assez consensuelle, de la mixité ou de la parité par exemple.

S'il s'agit d'un livre signé de différents noms, il ne se présente pas pour autant comme une juxtaposition de chapitres plus ou moins solidement reliés, les contributions se faisant largement écho, tant du point de vue thématique que bibliographique. Deux grandes références apparaissent, qui structurent la pensée, l'opposition proposée par Réjane Sénac (préfacière) entre « égalité sous conditions » et « égalité sans condition », et les idéologies des Différences de Nicole Mosconi (chapitre « Pour une mixité plus égalitaire »). Dès l'introduction, Loïc Szerdahelyi appelle au constat de ce que la mixité ne garantit pas la mise en œuvre de l'égalité, elle n'a conçu les établissements scolaires que comme un lieu de mise en présence des filles et des garçons. Plusieurs articles reprennent cette idée selon laquelle la coéducation (instaurée dans les débuts par le fait de classes trop peu chargées et surtout dans les petites communes), peu contestée hors de certains fondamentalismes religieux, n'a guère fait changer les représentations genrées, ni fait bouger les conditions à l'issue du cursus. Les résultats plus favorables obtenus par les filles sont sans conséquence sur les engagements professionnels ou les rôles adultes (« Les filles s'orientent vers les métiers de services et les garçons vers ceux de la production, naturalisant les différences », p.133). L'égalité associée à un enseignement commun apparaît donc comme un leurre, si l'on tient compte de l'immuabilité des ségrégations, d'où un livre qui se propose de repartir au commencement, c'est-à-dire avant même que ne commence l'école, alors qu'il est juste question de former ses cadres. L'accent est mis sur la nécessité de nouvelles pratiques, la créativité pédagogique, afin que ne soient pas perpétués un certain nombre de préjugés ou de discriminations, souvent de nature inconsciente, par le biais de la classe. Voilà comment il faut traduire l'image d'une égalité sous conditions, image que reprend Geneviève Pezeu dans son propos dédié à l'histoire de la mixité depuis le XIX^e siècle. L'homogénéisation des programmes et des diplômes masque mal

le fait que filles et garçons sont mis en présence, mais néanmoins ne sont pas traités également; en outre, réduire la question à la référence sexuée, dans ce qu'elle a de schématique, ne contribue pas à aplanir le problème. Le projet en son fondement n'était pas dénué de qualités, il se pouvait en effet que de partager le quotidien aiderait les gens jeunes à se connaître et à s'éduquer mutuellement, mais ce que relève très vite Nicole Mosconi est que, cette base étant posée, rien n'a été pensé de son accompagnement politique. Le vide tout autour, qui n'est pas propre à la France (il est relevé en Angleterre par Marie-Pierre Moreau, en Suisse par Sigolène Couchot-Schiex et Isabelle Collet), indique que les instances ministérielles responsables se sont déchargées de toute analyse vigoureuse en cédant sur un point tout en conservant tous les autres. L'espèce de rencontre scolairement attendue des filles et des garçons, dans le sillage de mai 68, n'apparaît alors que comme une concession, pas comme une reconstruction en profondeur des rapports sociaux. Marie Duru-Bellat en vient à demander si des phases transitoires d'éducation séparée ne pourraient être souhaitables dans l'intention d'amoindrir les effets délétères d'une sorte de face-à-face: les filles dans un contexte mixte obtiennent un « score de féminité » plus élevé que dans un contexte non-mixte, les garçons renforcent les stéréotypes liés à la domination. Cependant, en arriver à ce résultat frise évidemment l'absurde, signifiant que quelque chose a été manqué que cet ouvrage défend: de vrais apprentissages dans les écoles de formation des maîtres, des contenus éducatifs centrés sur les questions du genre (et, dans une perspective intersectionnelle sur d'autres formes d'oppression), des outils (livres et programmes) refondus. L'accent est donc porté sur une ambition à laquelle travailler collectivement, afin de ne pas considérer l'école comme l'espace où se creusent et se sédimentent les inégalités.

Sylvie Camet

Et une pièce de théâtre...

Jeanne Balibar, *Les historiennes*, Théâtre des Bouffes du Nord

Mise en scène et interprétation: Jeanne Balibar; Assistante: Andrea Mogilewsky;

Texte: Charlotte de Castelnau-L'Estoile, Anne Emmanuelle Demartini,

Emmanuelle Loyer; Costume: Glen Mban; Régie générale: Martine Staerk;

Production: Elizabeth Gay

Du 28 septembre au 1^{er} octobre 2022

L'on savait que le théâtre pouvait exiger beaucoup des spectatrices, des spectateurs, exiger beaucoup des comédiens, comédiennes, metteurs et metteuses en scène,

cependant, on n'en est pas moins surpris à observer le déroulement singulier de ce spectacle. Le découpage s'effectue selon trois pans, devenus presque des actes, chacun consacré à une figure, l'une poursuivie par une célébrité sulfureuse (Violette Nozière), l'autre marquée par la notoriété de la scène (Delphine Seyrig), l'autre enfin, inconnue du public, sortie de l'oubli par un patient travail de recherche et dénommée Páscoa. Ces femmes représentent, chacune à leur manière, un rapport à la violence subie, même si les modalités de cette violence prennent des formes extrêmement différentes.

Violette Nozière, qui a défrayé la chronique dans les années 1930, est une jeune parricide, elle n'a que dix-huit ans lorsqu'elle tente d'empoisonner ses deux parents, son père seul succombant. La manière dont la presse s'empare de l'affaire, appuie sur le scandale d'un crime commis spécialement par une fille, et cela à l'égard de ses propres géniteurs. Le contexte politique utilise l'affaire pour débattre publiquement de questions morales départageant nettement deux franges de la société de l'époque. Il ne fallut pas longtemps pour qu'un portrait sulfureux d'une jeunesse dévoyée soit mis en avant comme le signe de la perte des valeurs dominantes. Cependant, quelques interrogatoires font peu à peu entendre une autre vérité, celle de l'inceste, et si Violette n'était alors jamais apparue comme une victime (son passé mis en avant ayant révélé larcins, liberté sexuelle et comportement provocateur), l'opinion d'un certain nombre de personnalités des lettres notamment va fonder une nouvelle interprétation de la radicalité de cette vengeance. Sous le caractère sensationnel du fait divers se marquent certaines avancées du féminisme à travers notamment la dénonciation du tabou de l'inceste. Cette complicité intrafamiliale est incarnée par la mère de Violette, qui se porte partie civile contre sa fille et tient à préserver, en dépit de tout, l'image d'un mari intègre. Non seulement le mot viol n'est pas prononçable, mais l'idée du viol est comme irréductible à son esprit.

À Delphine Seyrig, bien évidemment, est attachée une représentation toute différente. Non seulement familialement (Violette Nozière embellissait son roman



© ND – Tirana, Albanie, 2019

ayant honte de son milieu), puisqu'elle évolue entre des intellectuels, mais aussi par son propre parcours, entrant dans une école de théâtre et côtoyant bientôt plusieurs grands noms de la scène artistique. Elle joue plus tard pour le cinéma et spécialement dans des films d'Alain Resnais et de François Truffaut, tout en poursuivant ses rôles dans d'importantes mises en scène.

Mais ce qui fait toute l'originalité de la comédienne est son engagement féministe ; signataire du Manifeste des 343, elle est active dans les combats liés à la libéralisation de l'avortement. Lorsqu'elle procède pour la première fois à un tournage comme réalisatrice, cela donne *Les insoumuses* ou encore *Sois belle et tais-toi*, dénonçant le sexisme dans le monde du cinéma. L'artiste témoigne ainsi d'une émancipation paradoxale puisqu'elle utilise la charge de séduction associée à ses rôles pour s'affranchir du jugement des hommes tout en captivant le regard des hommes.

Enfin Páscoa est une esclave africaine dont l'histoire a été ressuscitée par Charlotte de Castelnau-L'Estoile, après la découverte d'un dossier consignant une procédure étonnamment longue, consacrée à une femme dont la condition est habituellement assortie du plus parfait silence. Ayant quitté l'Angola pour le Brésil, Páscoa abandonne sur sa première terre, et par la force des choses, un mari, en épouse un autre dans le pays d'arrivée où elle a été achetée. L'Inquisition l'accusera alors de bigamie. La lecture des textes faisant état de la défense de l'intéressée met en lumière un esprit particulièrement vif, une opposition intelligente aux griefs, qui expliquent comment, en dépit d'une condition vulnérable, la jeune femme s'en sort par une condamnation relativement légère pour son temps (XVII^e siècle) : cinq ans de prison, ramenés à deux ans.

Résistance, insoumission, affirmation s'expriment tant par le crime que par l'imaginaire de la beauté ou le refus du mutisme.

Chacune de ces personnalités commande sa manière d'approcher le texte (il serait plus exact de dire *les textes*, dans la mesure où s'y superposent et s'y conjuguent de multiples voix : la plus dissimulée étant celle des protagonistes, suivie des voix des juges et censeurs, de celle des chercheuses et enfin de la récitante Jeanne Balibar). L'unité réside dans un acte de lecture : trois historiennes, Charlotte de Castelnau-L'Estoile, Anne-Emmanuelle Demartini, Emmanuelle Loyer, offrent comme matériau théâtral dossiers et analyses. L'écriture présente différentes modulations, passant par la consignation administrative, les notes de bas de page, la bibliographie, les minutes judiciaires, les conclusions théoriques, les récits, les envolées lyriques... révélant la nature de l'investigation d'histoire.

Ces lectures se rythment et se ponctuent selon trois formes : la première, plus immédiatement chorégraphique, la seconde, soulignée par des séquences filmiques, la troisième dans une économie totale de moyens. En dépit de la solitude de Jeanne Balibar, soutenant près de trois heures de représentation dans un remarquable exercice de diction, on ne peut dissocier la parole du corps qui la porte. Tantôt debout et grandie par le jeu d'ombres, tantôt ramassée sous la couverture, tantôt dans une détente gracieuse, puis crispée de l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts, les femmes du passé et du présent passent en elle, et il faut

bien employer le terme de passer car il ne s'agit nullement d'une incarnation, comme le voudrait le genre, mais d'un trait d'union désunion.

Si l'on reprend le titre donné à la pièce, *Les historiennes*, on saisit que les trois biographies qui font l'objet de ce décryptage sont comme secondes par rapport à l'introduction aux recherches elles-mêmes et à l'écriture de celles-ci. Les historiennes sont à leur manière les héroïnes, entremêlant les sciences sociales et quelque chose qui s'entend comme la littérature, dès lors qu'elles écrivent et s'emparent des données objectives pour les confondre en un récit. Les portraits retenus sont des portraits de résistantes, ce qui, par la superposition de toutes les actantes, nous fait entendre sept voix de femmes, sept voix fortes et marquantes qui s'impriment en nos mémoires et fortifient nos combats.

Sylvie Camet

Post Scriptum

En note de l'article portant sur *Les historiennes* de Jeanne Balibar : Delphine Seyrig, une autre rencontre.

En note de la recension du livre *De Mai 68 au MLF* : Carole Rossoupoulos, une nouvelle actualité

Projection du documentaire *Delphine et Carole, Insoumuses*

Le samedi 19 novembre 2022

Bibliothèque Marguerite Durand

Organisée dans le cadre de l'édition 2022 du Mois du film documentaire, en partenariat avec la médiathèque J.-P. Melville, la projection est suivie d'un temps d'échange avec Callisto McNulty, réalisatrice du film et petite-fille de Carole Roussopoulos, et Nicole Fernández Ferrer, déléguée générale du Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir.

Au cœur du féminisme des années 1970, le film *Delphine et Carole, Insoumuses* (2021, 68 min.) relate la rencontre entre la comédienne Delphine Seyrig et la vidéaste Carole Roussopoulos. Avec la réalisatrice Ioana Wieder, elles ont fondé, en 1975, le collectif *Les Insoumuses* puis, en 1982, le Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir, dont la mission est de mettre « au cœur de leurs objectifs la conservation et la création des documents audiovisuels qui ont alors pu être recensés concernant l'histoire des femmes, leurs droits, leurs luttes, leurs créations ». Derrière leurs combats radicaux, menés caméra vidéo au poing, surgit un ton à part, empreint d'humour, d'insolence et d'intransigeance. Un héritage précieux, mis en image dans ce documentaire.

Le film tisse un lien inattendu entre la présentation de Delphine Seyrig par Jeanne Balibar, qui mettait plus directement l'accent sur la comédienne, avec ce que son travail recelait de va-et-vient complexe entre séduction et déconstruction de la séduction. Le spectacle théâtral s'effaçait en partie devant le cinéma, laissant apparaître Delphine Seyrig dans différents rôles, dont certaines séquences, comme celles empruntées à *Mister Freedom* (1969), ne sont pas sans receler une certaine loufoquerie. Dans *Delphine et Carole*, il est accordé une place plus grande aux engagements, avec le retour sur des entretiens, à quoi s'ajoutent des extraits de *Maso et Miso vont en bateau* (coréalisé avec Nadja Ringart, Carole Roussopoulos et Ioana Wieder, 1975), *Scum Manifesto* (coréalisé avec Carole Roussopoulos, 1976), *Il ne fait pas chaud* (coréalisé avec Carole Roussopoulos, Ioana Wieder et Nadja Ringart, 1977) et *Sois belle et tais-toi* (1981). En donnant une large place à la réalisatrice, on entre dans un cinéma activiste qui permet cette fois un autre croisement.

Dans l'ouvrage, *De Mai 68 au MLF*, deux passages d'une communication d'Hélène Fleckinger font écho à cette subversion qu'a constitué dans les années 70 le fait de s'emparer en tant que femme d'une caméra, et spécialement d'une caméra vidéo, avec ce que cela comporte de saisie de l'immédiateté. « Le nom des *Insoumuses* est un magnifique jeu de mots, un néologisme qui associe évidemment les termes d'insoumise et de muse. C'est donc une façon pour ces réalisatrices militantes de signifier ironiquement leur refus des images stéréotypées qui réduisent les femmes aux rôles d'inspiratrices passives, d'icônes silencieuses, résultant finalement d'une vision masculine » (p. 118/119).

Hélène Fleckinger rappelle une scène de *Maso et Miso*, qui consiste en un détournement d'une émission de télévision datée du 30 décembre 1975. Bernard Pivot en est l'animateur et il lui a donné pour titre : *Encore un jour et ouf l'Année de la femme c'est fini*. Son invitée, Françoise Giroud, alors Secrétaire d'État à la condition féminine, doit réagir à des propos misogynes qui ont émaillé l'écran et l'on ne peut que constater la faiblesse de ses réparties. Le montage sarcastique des scénographes placarde en surimpression de joyeux commentaires. « Les quatre réalisatrices ont enregistré et détourné cette émission et c'est un pur moment de plaisir » (p. 124).

Callisto McNulty a tissé avec pertinence tous ces moments. Elle raconte une période qu'elle n'a pas vécue elle-même, mais dont elle a conservé familialement la trace, et en transmet les enseignements. Son film constitue une version réactualisée d'un passé qu'elle montre ainsi comme non révolu, en se l'appropriant elle-même et nous permettant de nous le réapproprier, restituant les formes d'une communauté de luttes féministes dans leur élan iconoclaste et vagabond.